Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

Volume 17 — Numéro 5 *Septembre-octobre 1975*

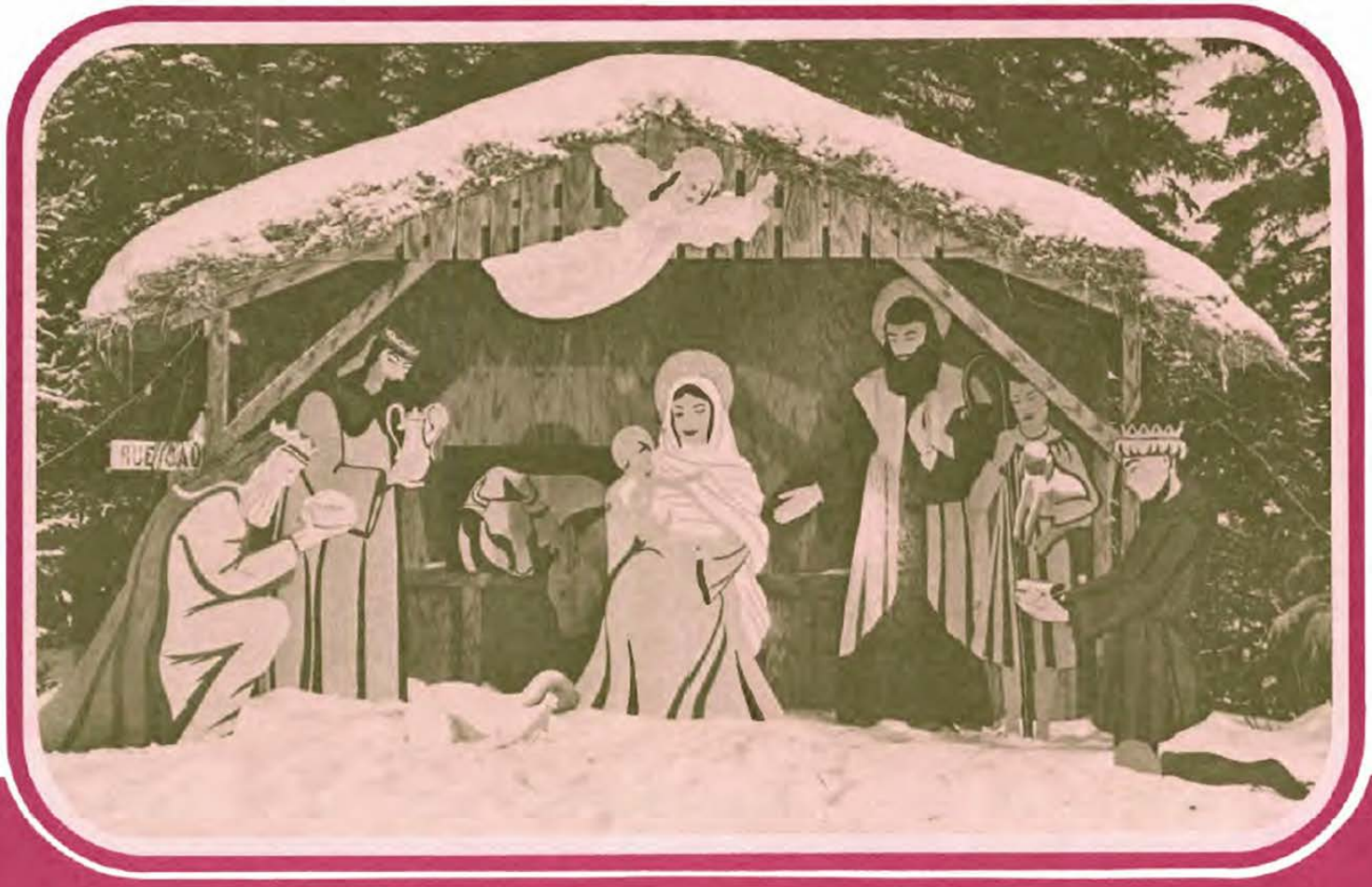

Ce numéro contient:

- La pulperie de Jonquière
- Le vapeur "Pionnier"
- Un bedeau célèbre.
- Mariages.
- DeLamarre et l'Ermitage.
- Nos rivières aux Rats.
- 50 ans de l'Alcan

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

M. Léonidas Bélanger, président et responsable de la section de généalogie,
M. le Chanoine François Plourde, vice-président,
M. Raoul Fortin, secrétaire
M. Sabin Caron, trésorier,
Mgr Victor Tremblay, archiviste,
M. Roland Bélanger, archiviste adjoint,
MM. l'abbé Raymond Desgagné,
Raoul Lapointe
Laurent Beaulieu,
Charles Cooke,
Edmond Pilote,
Marcel Lapointe, directeurs.

REPRESENTANTS A LA CORPORATION DU MUSEE.

Dr. Marcel Lapointe,
M. Roland Bélanger.

COMITE D'HISTOIRE

M. l'abbé Raoul Lapointe
M. Sabin Caron
M. Roland Bélanger

COMITE D'ADMINISTRATION DE SAGUENAYENSIA

M. Léonidas Bélanger, président
M. J.-Henri Bouchard, secrétaire-trésorier
Mgr Victor Tremblay, directeur
M. Sabin Caron

COMITE DE REDACTION DE SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Publicitaire: M. Armand Demers
Responsable: J.-Henri Bouchard
Expédition: M. Raoul Fortin

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

Crèche de Noël que les paroissiens de la Coopérative du Sacré-Coeur de Chicoutimi ont fait ériger dans leur quartier en 1954. — Photo Ben Hamilton.

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.

LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY, 1974.

Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher* / *Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données[1] de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
    - Publications en ligne
    - Archives en ligne
    - Bibliothèque en ligne
    - Images en ligne
    - Capsules historiques
    - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre boutique en ligne pour découvrir la variété des produits disponibles.

[1] Les bases de données disponibles peuvent varier.

930 rue Jacques-Cartier Est C-103, Saguenay, arr. Chicoutimi, G7H 7K9
(418) 549-2805 p.100 | shs@shistoriquesaguenay.com
www.shistoriquesaguenay.com

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 17 — Numéro 5 *Septembre-octobre 1975*

SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Léonidas Bélanger
Secrétaire-trésorier: M. J.-Henri Bouchard

ADRESSE:
C.P. 456
Chicoutimi, G7H 5C8
Téléphone: 549-2805

Imprimeur:
Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Abonnement par année: $ 8.00
Abonnement de soutien: $10.00

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0849.
Dépôt légal le trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec

SOMMAIRE

Pages

Editorial 93

La pulperie de Jonquière —
Bérard-Riverin 94
Le vapeur "Pionnier" —
Victor Tremblay 101
Un bedeau célèbre — Percy Martin .. 102
Mariages de Chicoutimi —
Léonidas Bélanger 103
DeLamarre et l'Ermitage —
W.-Hidola Girard .....
Nos rivières aux Rats 111

50 ans de l'Alcan —
Victor Tremblay 114

EDITORIAL

Notre service d'information

Le but premier de la Société Historique du Saguenay est de recueillir de la documentation sur tout ce qui révèle le passé de la région, puis de la classer pour en faciliter l'utilisation; mais tout cela en fonction de son but final, qui est de renseigner tout le monde en cette matière qui échappe nécessairement à l'observation de ceux qui vivent et qui ont besoin de la connaître. Aussi avons-nous, dès le début de l'existence de la Société, mis à son programme d'activité un service d'information sous toutes les formes.

D'abord porte ouverte à tous ceux qui ont besoin de renseignements quelconques surtout ce qui a été fait dans cette partie de pays au cours du temps, et spécialement ce qui explique le présent. De plus en plus nombreux sont ceux qui en profitent, soit par téléphone, soit par correspondance ou par visite, et il est de plus en plus rare (disons une fois sur cent) qu'ils n'ont pas pleine satisfaction. Constamment des chercheurs y viennent s'alimenter pour des thèses ou autres travaux d'envergure.

Nos conférences et causeries devant un public ou à la radio ont été très nombreuses, soit une moyenne de 48 par année pendant treize ans et en d'autres temps, pendant six ou sept ans, une moyenne de 76. Aujourd'hui elles sont plus rares et consistent surtout en causeries irradiées ou télévisées.

Les articles que nous avons publiés dans les journaux et revues ne se comptent plus. Ils étaient plus fréquents lorsque nous avions plus de loisirs à y consacrer, dépassant en moyenne 50 par année. Les appréciations que nous en avons reçues nous convainquent de l'intérêt qu'ils suscitent et de leur utilité.

Les ouvrages que nous avons publiés sous forme de brochures et surtout de volumes comptent aussi dans ce service d'information. Ceux dont la Société Historique endosse officiellement la publication sont déjà au nombre de 34; il faut ajouter une quinzaine d'autres volumes qu'elle a fait naître, auxquels elle a plus ou moins largement contribué ou qu'elle a elle-même publiés hors série.

Mentionnons pour finir le modeste Bulletin qu'elle a publié de 1946 à 1958 et la moins modeste revue **Saguenayenala** qui achève sa dix-septième année et qui, en comptant une moyenne de dix articles par livraison, a mis en circulation environ 1,000 articles instructifs sur autant de sujets révélateurs du passé de notre région.

Ce bref aperçu montre assez l'importance du service d'information de la Société Historique du Saguenay. Et l'un de ses mérites est d'être le seul organisme constitué pour répondre au besoin de nos populations en cette matière.

La direction

La Pulperie de Jonquière

(1898-1902)

Un exemple de manifestation de dynamisme autochtone

Avant-propos

Le présent travail est très incomplet. Disons tout d'abord qu'il ne constitue qu'une approche du problème, assez événementielle d'ailleurs, et qu'ensuite, le facteur temps y étant pour beaucoup, il nous a été impossible de vider de leur contenu certains documents qui étaient selon nous d'une grande importance. D'autre part, le but du travail ne consistait pas au départ à épuiser le sujet, mais plutôt à faciliter la compréhension et inciter à l'interrogation. Il ne fait cependant pas de doute que ce bref exposé tant par son orientation documentaire que par les hypothèses émises pourra s'avérer utile.

Introduction

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les liens métropoles-périphéries entre l'Angleterre et le Canada se ramollissent peu à peu. En effet, vers 1840, la métropole anglaise entreprend l'abolition du "cadre colonial" mis en place depuis 1760 et qui avait régi de façon totale depuis cette date l'évolution des activités économiques de la colonie. Après la suppression des tarifs préférentiels, l'Angleterre procède à l'abolition des lois de navigation et de ce fait favorisera l'acquisition par ses colonies d'une plus grande autonomie (1).

A l'époque où l'économie nord-américaine effectue le passage de "l'ère commerciale à l'ère industrielle", où prime le charbon et l'acier (2), le pôle de l'économie canadienne se transporte vers l'Ouest et le Québec est momentanément délaissé par les investisseurs étrangers (3). Le Canada français ratait une chance de développer immédiatement son industrie, mais n'y gagnait-il pas une occasion unique de voir s'épanouir un certain dynamisme autochtone (4)?

Toutefois le Québec négligera beaucoup trop de donner suite à cette invitante perspective et, géographiquement très vulnérable (5), l'économie du Canada français verra s'accentuer très vite la domination étrangère. Ainsi s'amorceront la dépendance et la satellisation de l'économie québécoise. En effet, à cette époque, tel que l'explique R. Desroiers (6), "de nouvelles tendances se dessinent dans l'économie du continent. La demande de pâte à papier, qui commençait à se faire rare aux Etats-Unis, s'intensifia; l'aluminium supplanta progressivement l'acier comme produit de base. Enfin, le charbon perdit sa prédominance comme source d'énergie au profit des ressources hydrauliques beaucoup moins coûteuses. Ces facteurs lancèrent définitivement le Québec sur la voie de l'industrialisation et de la satellisation".

Disons qu'entre le retrait partiel de la domination métropolitaine et l'incursion du capitalisme américain dans l'économie québécoise, il y a eu chez nous la manifestation de certains efforts de dynamisme autonome. Le sujet de notre étude s'inscrit dans cette manifestation et à nos yeux il constitue justement un excellent exemple de tentative d'émancipation d'une économie locale.

Au début de notre recherche nous avons formulé trois hypothèses qui ont guidé nos efforts à travers une masse de documents dont nous n'avons pu, faute de temps, qu'effleurer partiellement le contenu. Tout d'abord, nous avons voulu associer l'exemple de la fondation de la Compagnie de Pulpe de Jonquière (1898-1902) à la naissance d'un dynamisme économique local et à l'enclenchement d'un processus de développement autonome, au moment du ramollissement des liens métropoles-périphéries (7).

Etant donné que les fondateurs de cette compagnie étaient presque tous des cultivateurs, nous avons formulé comme deuxième hypothèse que le capital investi dans cette industrie avait été amassé à l'époque grâce à l'industrie laitière. Puis en troisième lieu, nous avons voulu vérifier si, au moment où le Québec multiplie ses liens avec le capitalisme étranger, cette industrie autochtone n'a pas connu d'énormes difficultés de croissance allant même jusqu'à l'évincement des petits investisseurs locaux de l'entreprise, au profit de gros capitalistes (8).

1. FONDATION DE LA COMPAGNIE DE PULPE DE JONQUIERE

C'est sous l'égide de la colonisation agricole que fut fondée en 1847 à La Malbaie la "Société des défricheurs de la Rivière-aux-Sables", dont l'objectif principal était l'établissement des colons et l'exploitation des terres le long de la rivière du même nom (9). Disons toutefois qu'il faut reporter à 1845 les débuts de Jonquière, date à laquelle commencèrent les premières activités forestières de Peter McLeod.

Quelques années plus tard vers 1853 fut érigé le premier moulin à scie "pour scier particulièrement le bois des colons et spécialement le bois des actionnaires de la Société de la Rivière-aux-Sables" (10). A la même époque était construit le premier moulin à farine et peu à peu se développait l'embryon d'une petite économie locale. Vers la fin du siècle, un troisième moulin sera construit

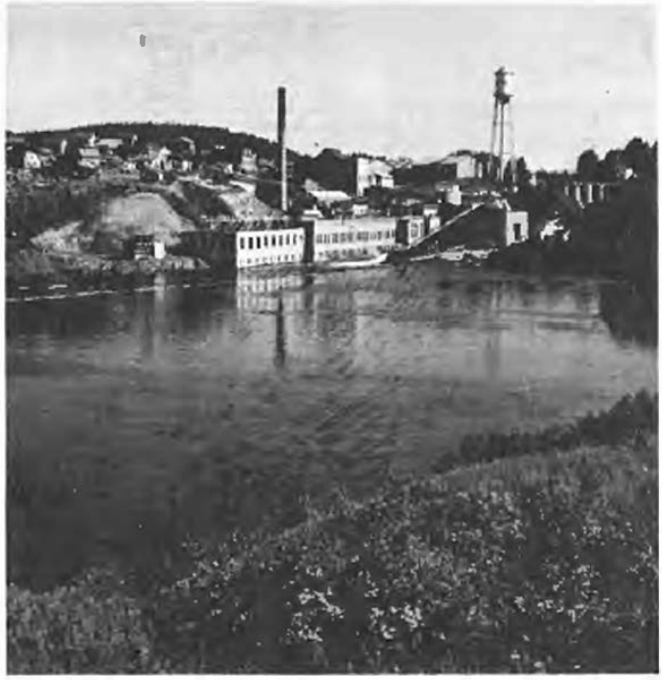

L'usine Price à Jonquière.

par un ingénieur du nom de Joseph Perron, initiateur du projet de fondation de la Pulperie de Jonquière, et servira à scier le bois servant à la construction des bâtisses de la compagnie. Ce même Joseph Perron n'était pas sans bénéficier d'une expérience appréciable dans l'industrie de la pâte à papier. En effet, avant d'entreprendre sa première démarche en vue de promouvoir son projet, il avait participé avec son frère à la direction des opérations à la Pulperie de J.-E.-A Dubuc à Chicoutimi (11).

C'est en 1898 que l'ingénieur Perron fit part, à quelques-uns de ses concitoyens, de son projet d'établir à Jonquière, le long de la Rivière-aux-Sables, une entreprise semblable à celle de Dubuc. Après trois démarches laborieuses, le 6 septembre 1898, le 6 février et le Ier mars 1899, sa demande était enfin prise en considération; et le 4 avril "le conseil votait le Règlement no 62, l'autorisant à former une Compagnie à fonds social, sous le nom de Compagnie de Pulpe de Jonquière avec un capital de $50,000. — et exemption de taxes pour une période de 25 ans. Le conseil lui consentait également un prêt de $10,000 — (12)". Toutefois, le projet de règlement fut soumis par référendum aux contribuables, qui refusèrent de sanctionner le prêt par la municipalité (13). D'autre part, une résolution votée le Ier mai pour l'exemption de taxes fut contestée par un contribuable comme illégale et retirée (14).

2. CAPITAL ET INVESTISSEURS

La première souscription de capital est recueillie le Ier juin 1899. Les acquéreurs des premières actions (à $100. chacune) étaient: Joseph Perron, ingénieur et propriétaire d'un moulin à scie (30), Trefflé Gauthier, cultivateur et propriétaire d'un moulin à farine (5), Ernest Gauthier, cultivateur et propriétaire d'un moulin à farine (6). Le 18 juin s'ajoutait à la liste des actionnaires: Enoch Bergeron, cultivateur et patron de la fromagerie (10). Le 23 mars 1900, date de l'incorporation, la compagnie comptait 32 actionnaires pour un total de 249 actions possédées et jusque-là, mis à part 14 actions, tout le capital avait été fourni par des gens de Jonquière, Chicoutimi, Laterrière, St-Cyriac et Roberval, la plupart cultivateurs. A ce sujet, on lira dans le *Journal:* "le capital-action de la Compagnie a été souscrit par les cultivateurs et industriels de Jonquière où il y en a tant qui sont à l'aise (15)". A la veille de 1901, les habitants de Jonquière possédaient environ 224 actions sur un total de 375, ce qui correspondait à près de 60% des parts.

Les lettres patentes furent obtenues le 21 septembre 1899 et les noms suivants figuraient dans la charte: Jean Maltais (cultivateur), Joseph Perron (ingénieur), Louis Bergeron (cultivateur), Damasse Gagné (marchand), Edouard Simard (cultivateur) et Joseph Ouellet (cultivateur) (16). Moins de un an plus tard, le 23 mars 1900, l'incorporation légale de la compagnie était faite par la loi 63 Victoria, chapitre 73 et les objectifs énoncés étaient les suivants:

1) exploiter le bois de pulpe pour fabriquer et vendre la pulpe et le papier;
2) bâtir des usines électriques et exercer l'industrie de l'électricité dans toutes ses branches;
3) mettre un moulin à scie en opération pour exploiter les produits de la forêt;
4) faire le commerce en gros et en détail de marchandises en général (17).

Par la législation provinciale, le capital-action était fixé à $50,000. — avec liberté de l'élever à $1,000,000. — (18).

3. MISE EN OPERATION, QUALITE DU PRODUIT ET "FIERTE LOCALE"

La construction débuta le 17 juillet 1899 et la manufacture devait fabriquer de la pâte mécanique avec une production journalière de 20 à 25 tonnes fournissant du travail à une centaine d'hommes. Le 17 novembre 1900, le *Progrès du Saguenay* faisait état de la mise en opération de l'industrie et de la qualité de la pâte produite en ces termes:

"Les premiers échantillons que nous avons sont superbes et répondent à l'attente des directeurs de l'entreprise". (19)

Cette appréciation était reformulée quelques jours plus tard par *L'Evénement* de Québec:

"M. Charles-A. Paquet, actionnaire de la Compagnie de Pulpe de Jonquière, est venu nous montrer hier un échantillon de pulpe de toute beauté sorti de cette pulperie. La fibre est blanche et très fine". (20)

Il est intéressant également de constater à quel point la fondation de la Compagnie de Pulpe de Jonquière et sa

ANNEXE "A"

Graphique d'évaluation des propriétaires de Jonquière et des actionnaires de la Cie de Pulpe de Jonquière: 1900

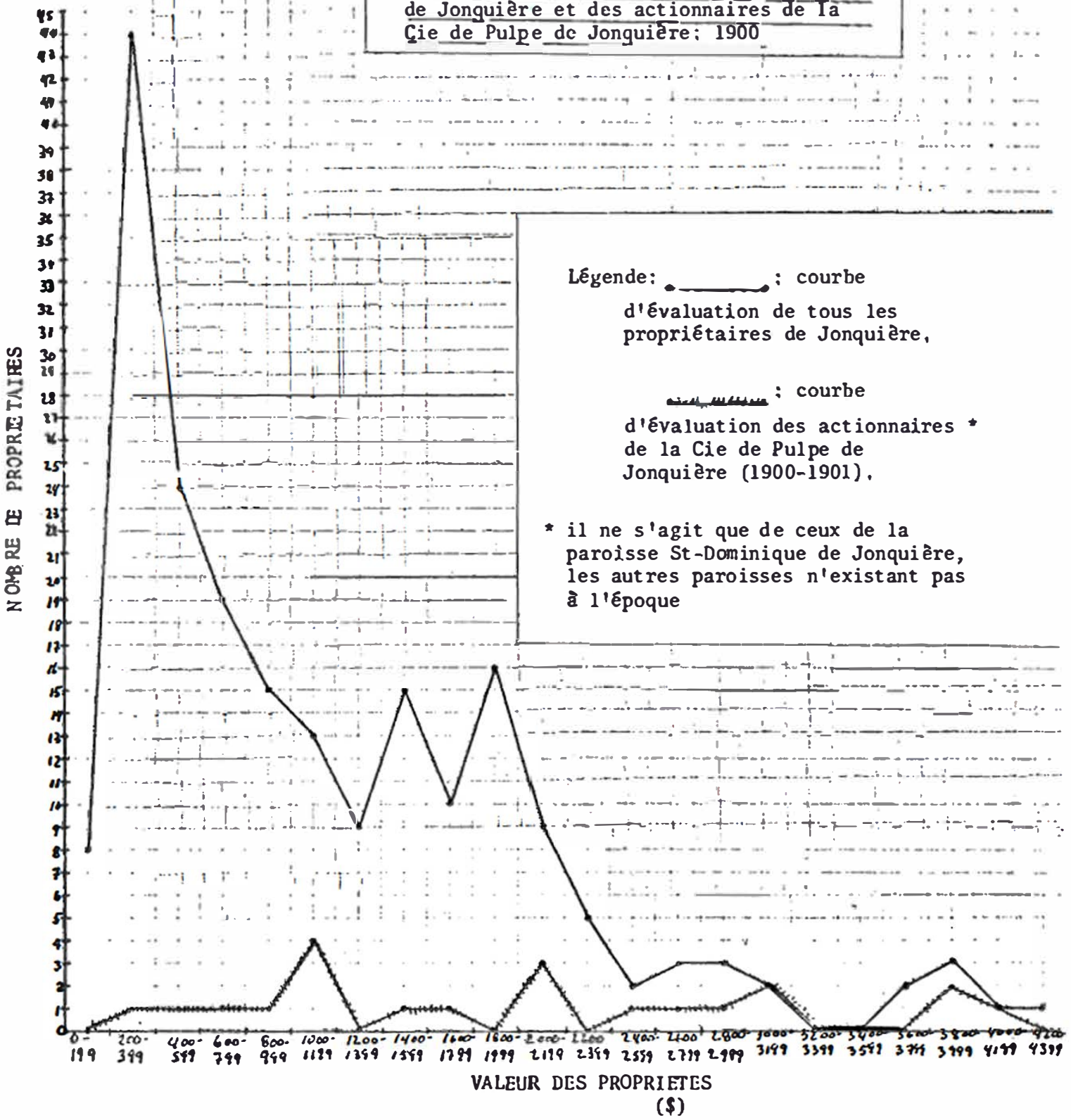

ANNEXE "B"

Graphique du nombre d'actionnaires de la Cie de Pulpe de Jonquière et du nombre d'actions par catégorie d'évaluation: 1900

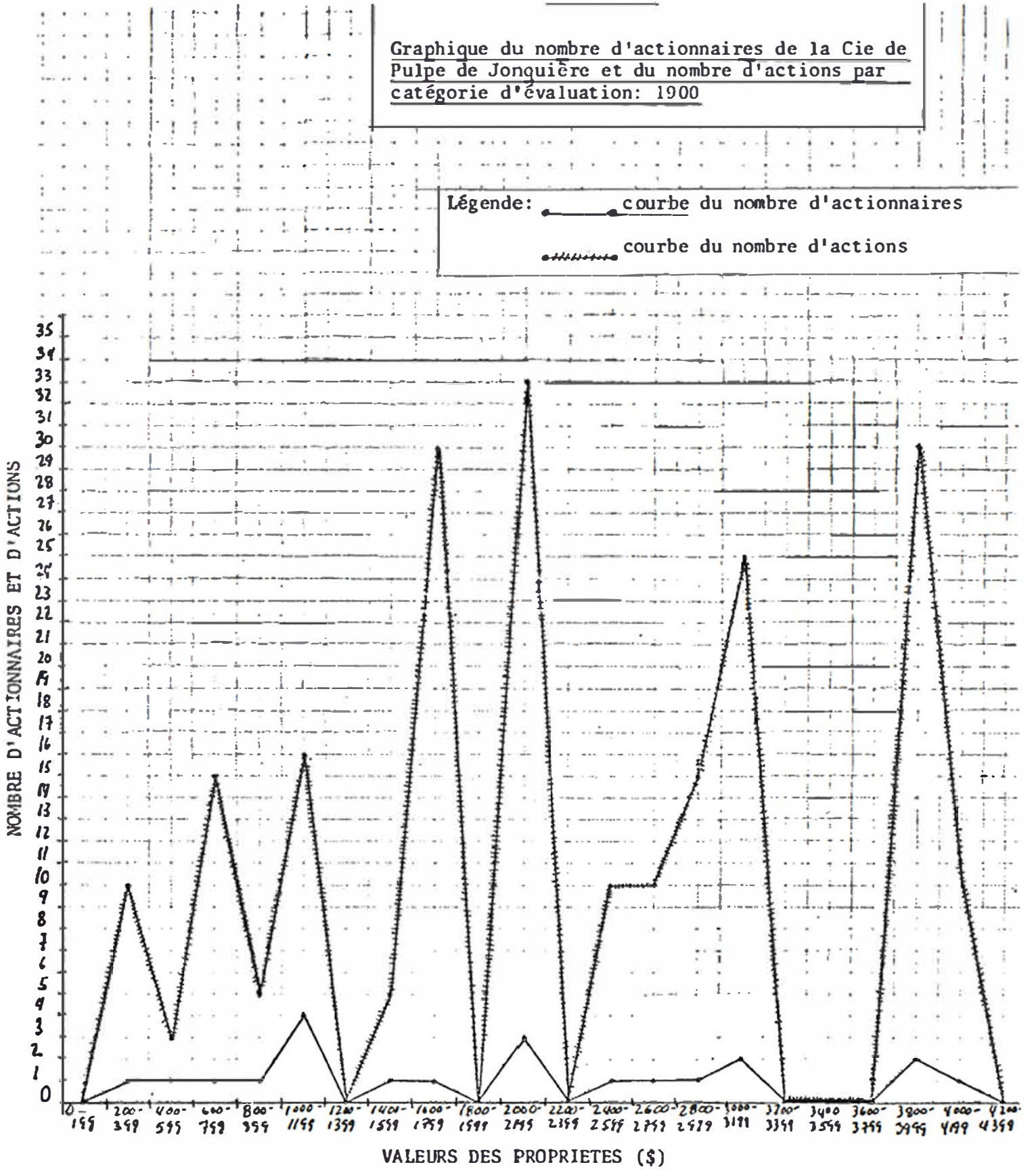

mise en opération suscitaient à l'époque une certaine fierté locale allant même jusqu'au nationalisme. A ce propos, voici quelques extraits d'un article de *l'Oiseau-Mouche*, le 2 mars 1901 et portant le titre: "Canadienne-française pur-sang":

"... Sans doute, ce n'est pas une de ces grandes pulperies que des capitalistes étrangers ont fait surgir de terre à coup de millions comme par exemple à Grand' Mère...

"Elle sera un argument en faveur de ceux qui travaillent au développement de l'industrie canadienne et un bâillon pour tous ceux quide quelque origine qu'ils soient, s'efforcent de déprécier le talent industriel et l'initiative des Canadiens-français... Qu'on vienne brailler maintenant que le cultivateur canadien est routinier et en arrière de son siècle. Et trouverez-vous beaucoup d'"habitants" dans les autres provinces qui, sans capital, n'ayant que la ferme qui fournit chaque année le pain de leur famille, se lanceront dans une telle entreprise?

"Jusqu'à présent, on a pensé que pour faire un ponceau bien à plomb, poser un dormant d'équerre, enfin, exécuter les moindres travaux de charpenterie ou de mécanique, il fallait un étranger, quelqu'un qui ne se fit pas comprendre des ouvriers qui travaillaient sous ses ordres. Il est temps pour un grand nombre d'entre nous de se débarasser de cette idée fixe. Il est temps que nous donnions aux nôtres l'avantage de montrer ce qu'ils peuvent faire (21)".

Un peu plus tard, le 2 mai 1901, un article du *Colon* soulignait avec fierté que "M. Perron, l'ingénieur de la manufacture de pulpe de Jonquière, a été appelé à Montréal, Montmagny et Québec dans l'intérêt de nouvelles manufactures de pulpe." L'auteurterminait son éloge en ces termes: "... M. Perron est un petit "Canayen" qui fait réellement honneur à ses compatriotes et à sa paroisse. Avec lui, on peut se passer du "Yankee" dans l'agencement des machines les plus compliquées".

4. ACHAT PAR WILLIAM PRICE ET CAUSES DE LA VENTE

La compagnie "canadienne-française" ne vécut guère plus de deux ans. En juillet 1901 elle s'assurait des derniers investisseurs autochtones. A la fin de la même année (7 décembre), William Price se portait acquéreur de 600 actions (22), prenant ainsi le contrôle de l'entreprise et, comme le dira plus tard un laudateur: "... mettant à sa disposition ses immenses limites et concessions forestières" (23). Après avoir pris le contrôle de la compagnie, Price offrit d'acheter et de payer "au pair" les actions de ceux qui voulaient s'en défaire (24). Bon nombre d'actionnaires le firent et à la fin de 1902, ce dernier possédait 734 des 974 actions alors émises (25). En 1909, il acquérait le reste. C'est donc un William Price nanti de gros capitaux, bénéficiant de réserves forestières immenses et ayant à sa portée le marché américain (26), qui réussira à contrecarrer la tentative de dynamisme économique local à Jonquière et qui par le fait même se constituera un excellent tremplin pour lutter contre l'emprise de J.-E.-A Dubuc dans la région du Saguenay.

Les principales causes de la vente par les actionnaires de la compagnie semblentêtre: le coût du transport, le manque de mécanisation, le manque de capitaux et le manque de concessions forestières. Quant aux deux premières raisons, un des premiers actionnaires, dira: "La pulpe était envoyée en Angleterre et il arriva que le prix de la vente fut dépassé par le coût du transport. Egalement, on expédiait plus d'eau que de pulpe par défaut de presse hydraulique. La compagnie, une fois le transport payé, ne retirait donc pratiquement aucun bénéfice (27)". Pour démontrer à quel point, les capitaux locaux furent insuffisants à assurer le développement et l'expansion de l'industrie de Jonquière il suffit de se référer à l'exemple suivant. En 1901, la compagnie dut faire un emprunt chez A. K. Hanson et Cie de Québec (28), et lui consentir l'émission de 50 actions (29).

En ce qui a trait à la dernière cause, elle a sûrement été déterminante dans la vente à William Price. En effet, il ne semble pas que la compagnie ait pu obtenir de concessions forestières en tant que telles, ou du moins suffisantes à son développement et sa bonne marche. Tout d'abord, dès sa fondation, elle s'assura du bois que devaient lui fournir des entrepreneurs de St-Bruno et du Lac-Bouchette de même que les cultivateurs de Jonquière et des alentours. A ce sujet, un des actionnaires dira: "On achetait le bois de celui-ci et de celui-là, sans avoir de limites à bois" (30). Par ailleurs, deux journaux locaux feront, à la fin de 1900 les commentaires suivants: "Il manquerait plus qu'une chose à ces entreprenants cultivateurs industriels. Quelque cinquante milles de limite compléteraient leur établissement et en doubleraient la valeur. Nous ne pouvons croire que l'on ne rendra pas justice à une entreprise aussi importante. Nous n'hésitons pas à dire que le gouvernement, dans une circonstance comme celle-là, devrait, s'il le faut, se faire autoriser par la législature à concéder à vente privée, à un prix nominal même, ces quelques terrains indispensables à nos voisins dont le mérite n'est certainement pas assez apprécié". (31)

5. CONCLUSION

En ce qui a trait à notre première hypothèse, disons qu'elle se vérifie assez facilement. D'abord la période étudiée correspond effectivement à un ramollissement des liens métropolitains et précède celle de la grande offensive au Québec du capitalisme américain. Donc, le dynamisme économique que nous remarquons ici est tout à fait spontané, correspond à un besoin local de développement et est entièrement autochtone. Ce qui appuie la thèse de André Gunder Frank voulant que "les satellites connaissent leur plus grand développement économique et surtout leur développement industriel lorsque les liens avec la métropole sont les plus lâches". (32)

La seconde hypothèse pour sa part semble plus difficile à vérifier. Premièrement, nous n'avons pu trouver de statistiques significatives indiquant que l'industrie laitière ait été très rémunératrice à Jonquière au début du XXe siècle. A ce sujet, il aurait sûrement été révélateur d'effectuer une comparaison entre la production laitière de Jonquière et celle des autres paroisses du Haut-Saguenay. D'autre part, les actionnaires de Compagnie de Pulpe de Jonquière ne sont pas tous des agriculteurs et l'état de nos recherches ne nous permet pas de savoir dans quelle proportion ils le sont. Disons toutefois que d'après le témoignage d'un habitant de l'endroit qui a connu la grande majorité des actionnaires de Jonquière même, il semble à peu près impossible que le capital investi ait été accumulé grâce à l'agriculture (33) Selon notre source, à peu près le tiers de ces hommes seraient allés avec leurs familles accumuler du capital aux Etats-Unis avant la fondation de la Pulperie (34). Ces éléments nous portent (avec réserves cependant) à être d'accord avec la thèse de Richard Desrosiers comme quoi il a été impossible au XIXe siècle pour le "peuple conquis" d'accumuler du capital dans une "agriculture de subsistance", soumise à d'énormes difficultés internes telles l'absence de véritables débouchés, d'instruction technique et de possibilité d'expansion". (35)

Les seules statistiques pouvant être utiles à la perception de l'état de fortune des actionnaires de la Compagnie de Pulpe de Jonquière sont compilées aux annexes A et B (36). Signalons toutefois que ces deux tableaux appellent certaines réserves voire certaines mises en garde. Tout d'abord, il est à noter que la municipalité de Jonquière à cette époque, ne faisait pas appel à l'évaluation scientifique, ce qui nous porte à croire que les valeurs indiquées dans les registres sont certainement inférieures aux valeurs réelles. On peut cependant supposer que la proportion des valeurs est respectée et c'est justement ce qui peut nous intéresser ici.

L'observation des tableaux A et B nous amène aux constatations suivantes: premièrement, il est intéressant de voir que les habitants de Jonquière sont portés à l'investissement puisque ce n'est pas uniquement les plus riches qui investissent, même si ces derniers le font dans une très grande proportion (37). Egalement on peut remarquer que ce ne sont pas nécessairement les mieux nantis qui investissent le plus, ce qui pourrait nous confirmer que ce n'est pas dans l'agriculture que les actionnaires ont trouvé les moyens de le faire.

Quant à notre troisième hypothèse, disons que faute de temps, nous n'avons pu l'approfondir tellement. Toutefois, notons que l'évincement des investisseurs locaux par Price s'est fait assez rapidement. Les premières actions achetées par ce dernier l'ont été en 1901 (déc.) et à peine un an plus tard, plusieurs investisseurs initiaux s'étaient départis de leurs actions puisque William Price possédait 734 des 974 actions alors émises (38). Peu à peu cette "offensive" du capitalisme étranger se concrétisera et en 1909, il ne sera plus question de la Compagnie de Pulpe des habitants de Jonquière.

Dans quelle mesure les autochtones ont-ils été obligés de se "débarrasser" de toutes leurs parts aux profits de Price? L'état de nos recherches ne nous permet pas de le dire. Il nous est cependant permis de conclure, en accord avec F.-A. Angers, qu'au moment où émergeront au Québec certaines manifestations de dynamisme économique local, le pouvoir économique que tenteront de s'attribuer ces quelques francophones ne parviendra pas à faire contrepoids au contrôle ou aux tentatives de contrôle des véritables capitalistes anglo-saxons. Ces derniers, s'appuyant sur le grand capitalisme, auront tôt fait d'annuler l'effort des autochtones et de les écarter complètement (39).

Ainsi, par extrapolation, la thèse de Gunder Frank trouve un autre appui, voulant que: "lorsque le capitalisme international rétablit les liens commerciaux et les liens d'investissements qui réincorporent pleinement les satellites dans le système, ou lorsque la métropole cherche à étendre sa mainmise en incorporant des régions précédemment isolées dans le système mondial, le développement et l'industrialisation antérieurs de ces régions sont arrêtés nets ou canalisés dans des directions qui ne débouchent pas sur l'autonomie mais sur la frustration". (40).

Bérard Riverin,
Département des Sciences Humaines,
Cégep de Chicoutimi.

---

1. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971. P. 307 ss.
2. Richard F. Desrosiers, "La question de la non-participation des Canadiens-français au développement industriel au début du XXe siècle", dans *Economie Québécoise*, Montréal, P.U.Q., pp. 301-302.
3. Selon la thèse d'Albert Faucher et Maurice Lamontagne.
4. A ce sujet, voir André Gunder Frank, *Le développement du sous-développement: l'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1972, pp. 19-32.
5. Tels sont les avis des professeurs Jean Hamelin et Yves Roby de même qu'Albert Faucher et Maurice Lamontagne.
6. Richard F. Desrosiers, *op. cit.* p. 302.
7. Tel qu'expliqué et démontré par A. Gunder Frank, *op. cit.*, p. 26 et Samir Amin, "Domination et sous-développement", dans "*Sociologie et Sociétés*, vol. 6, no 2, nov. 1964, pp. 7-33.
8. La formulation de cette hypothèse nous a été suggérée par A. Gunder Frank, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero, 1968, et par Bernard Bernier et Rodolphe de Koninck, "Critique de la théorie libérale du développement", dans *Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, vol. 11 No 2, mai 1974, pp. 138-155.
9. En collaboration, "Historique de Jonquière", dans *Album Souvenir du Centenaire de Jonquière 1847-1947*, Editions du Réveil, 1947, p. 9.
10. Victor Tremblay, "La Pulperie de Jonquière", dans *Album Souvenir du Centenaire de Jonquière 1847-1947*, p. 69.
11. *Ibid.*, p. 69.

12. *Ibid.*, p. 70. A noter que M. Pascal Bergeron en 1898 était maire de la municipalité de Jonquière et lors de la fondation de la Compagnie de Pulpe, il sera secrétaire-trésorier à la fois de la municipalité et de la Compagnie de Pulpe de Jonquière.

13. *loc. cit.*

14. *loc. cit.* Il aurait été très intéressant, pour cette question de consulter les procès-verbaux de la municipalité de Jonquière, mais le temps nous a manqué.

15. Le *Journal*, 23 août 1900.

16. Victor Tremblay, *op. cit.* p. 70.

17. *Statuts de Québec*, 63, Victoria, chapitre 73, 1900, pp. 447-456.

18. *Ibid*, pp. 447-456.

19. *Le Progrès du Saguenay*, 17 novembre 1900.

20. Victor Tremblay, *op. cit.*, p. 71.

13. *L'Oiseau-Mouche*, vol. IX, no 5, 2 mars 1901, p. 19.

22. *Liste des actionnaires de la Compagnie de Pulpe de Jonquière*, Lettre de J.-A. Rochette à Victor Tremblay, le 18 mars 1947. S.H.S., dossier 689, pièce 2.

23. "La Compagnie Price", dans *Revue Concorde*, nos 3-4,; Mars-avril 1960. S.H.S. Dossier 1646-A, pièce 22, p. 13.

24. Victor Tremblay, *op. cit.*, *p. 72*.

25. Lettre de J.-A. Rochette à Victor Tremblay, *op. cit.*

26. Texte d'une conférence prononcée par M. Marius Boivin dans *le Colon, 1901*.

27. *Mémoires de vieillards*, no 79, M. Edmond Gagnon, de Laterrière, S.H.S.

28. Cette maison était l'intermédiaire qui vendait la pâte de la Compagnie de Pulpe de Jonquière en Angleterre.

29. Mémoires de vieillards, *op. cit.*, no 79.

30. *loc. cit.*

23. *Le Progrès du Saguenay* et le *Journal*, 29 novembre 1900.

32. André Gunder Frank, *op. cit.*, pp. 25-26.

33. *Mémoires de Marcellin Lapointe*, enregistrées à Jonquière, le 17 mars 1975, 1-2.

34. D'ailleurs à l'époque, il y avait encore deux des 39 actionnaires qui y résidaient.

35. Richard F. Desrosiers, *op. cit.*, p. 303.

36. Source: *Rôles d'évaluation de la paroisse St-Dominique de Jonquière, 1900-1903.*

37. *Voir annexe "A" et annexe "B".*

38. Lettre de J.-A. Rochette à Victor Tremblay, *op. cit.*

39. F.-A. Angers, "Naissance de la pensée économique au Canada français", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XV, no 2, 1961, pp. 204-229, cité dans R. F. Desrosiers, *op. cit.*, p. 304.

40. A. Gunder Frank, *op. cit.*, p. 27.

592 BOUL. LAMARCHE
CHICOUTIMI
TÉL: 543-0293

E. DAUPHINAIS
ING CONSEILS
L. BOUCHARD

59, Ste-Jeanne-d'Arc
JONQUIERE

435, Avenue Ste-Anne
CHICOUTIMI

Le vapeur "Pionnier"

Parmi les événements dont 1975 marque le centenaire il faut mentionner la construction du bateau à vapeur le *Pionnier*.

C'était le deuxième du genre construit à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, sur la rive gauche, pendant l'hiver et le printemps 1875.

Selon M. Léo Lebel, (1) "Il avait les mêmes dimensions et les mêmes machines que le précédent". Voici quelques détails recueillis en 1935 de M. Joseph Tremblay "Boise": "J'ai travaillé à la construction d'un bateau de 125 pieds de long (2) que les Price faisaient bâtir pour remplacer le premier (3); il devait servir à traîner les billots à la Petite Décharge. C'est à la pointe de Métabetchouan qu'on le construisait. Le charpentier était Louis Vallerand; les hommes: Jérôme Saint-Onge, Majoric Gagné, un nommé Carbonneau, un Pelletier, Alexandre Gagnon, Alexandre Fraser, *cook*, Onésime Boivin et moi. C'est tout. J'avais 19 ans. Celui qui a été *compère* (parrain) de ce bateau-là c'est Monsieur Vallée, curé de Saint-Jérôme, avec la femme de Tommie Ross (Maggie McLeod). Je ne sais pas comment ils l'ont appelé".

Le bateau avait un moteur à balancier et des roues à aubes fixes. Sa bouilloire n'était pas tubulaire; c'était simplement un vase plein d'eau et on n'obtenait la pression de vapeur qu'après un long et laborieux chauffage. Cela prenait deux heures avant d'avoir une pression suffisante pour actionner la machine. (4)

Pendant un peu plus de quinze ans le *Pionnier*, comme son devancier, remplit la fonction de touer les convois de billots flottants entre les embouchures des rivières affluentes du lac et l'entrée de la Petite Décharge, par où ils descendaient à Chicoutimi. Il en transportait aussi à bord. Selon Siméon Delisle, qui y fut son mécanicien jusqu'à la fin, "il prenait 50 cordes de bois de quatre pieds et 10 cordes de *slabs* par voyage".

Le *Pionnier* périt dans un naufrage le 8 juillet 1890 sur le banc de sable près de l'embouchure de la Belle-Rivière, à Saint-Gédéon.

Le *Progrès du Saguenay*, le 17 juillet, rapportait sommairement la nouvelle en ces termes: "Il n'y a pas longtemps que la navigation est définitivement pratiquée sur le lac Saint-Jean et déjà nous avons un désastre maritime à enregistrer. Le *Pionnier*, bateau à vapeur appartenant à la maison Price, a été démoli de fond en comble le 9 du courant (5); des gens du bord, personne de noyé mais tout le monde mouillé et bien heureux d'en être quitte à si bon marché, car tous ont courru un grand danger". Dans une autre page le journal note: "L'accident rapporté par notre correspondant de Saint-Jérôme a été causé par le mauvais état des machines. Le bateau, ne pouvant plus résister à la tempête, a été poussé sur les bancs et complètement brisé. Le capitaine William Blackburn est arrivé hier".

Deux jours plus tard (19 juillet), dans son "Courrier de Roberval", le journal *L'Electeur* donnait sur l'événement quelques autres détails. Après la relation de dégâts considérables causés par une violente bourrasque survenue en trombe, il continuait: "A la même heure (8 heures p.m.) le bateau à vapeur *Pionnier* appartenant aux MM. Price et qui fait le transport des billots sur le lac Saint-Jean était à l'ancre vis-à-vis de la Belle-Rivière lorsque la tempête l'a surpris. Il a été soulevé comme un copeau sur une vague énorme qui l'a laissé choir sur un banc de sable où il a ouvert en deux. C'est une perte totale... Il y avait treize hommes à bord au moment de l'accident et c'est avec beaucoup de difficultés qu'ils ont pu être tous sauvés par des gens de Saint-Jérôme". Il faudrait lire "Saint-Gédéon", comme on pourra voir par la suite.

Et voici le rapport d'un témoin qui, bien qu'un peu distant (il demeurait dans le rang de Koushpaigane), fut plus près de l'événement que ceux que nous avons cités, M. Onésime Tremblay de Saint-Jérôme. (6) "J'ai eu connaissance qu'un bateau des Price sur le lac Saint-Jean a coulé au large de l'entrée de la Belle-Rivière. J'entendis crier de façon innacoutumée; le cri se prolongeait tellement que je me suis dit: il appelle au secours. Il faisait une tempête. C'était dans le temps des mouches et les hommes qui travaillaient à la glane des billots étaient allés coucher à bord. Quand la tempête a pris le bateau s'est mis à traîner ses ancres; il est venu à toucher le fond et menaçait de renverser. Alors ils ont appelé. On a été chercher le curé de Saint-Gédéon, alors M. Paradis. Lui avait une petite embarcation; il l'a envoyée à leur secours. La chaloupe a fait plusieurs voyages. Comme les derniers hommes laissaient le bateau il a renversé. C'est Thaddée Duchesne "Charlot" avec un autre qui sont allés chercher les hommes à bord". (7) Au témoignage de Siméon Delisle "c'est M. Le curé Paradis qui a dirigé le sauvetage."

Ajoutons celui de M. Arthur Lizotte, vieux pêcheur de Roberval. "Le vent s'éleva plus vite que la pression (de la vapeur) du bateau, qui vint talonner sur les bancs de sable et se sépara en trois tronçons. Le sauvetage se fit surtout avec des canots de toile".

"Quand le bateau a ouvert en deux, dit un ancien (8), ils ont écrit sur une petite planche: "On est en péril sur le lac". La planche, trouvée sur la grève, a été apportée au curé de Saint-Gédéon, M. Paradis, qui a dit: On va faire dire une messe d'action de grâces; vous allez tous venir y assister. Le curé a dit la messe et un seul, un vieux, est venu l'entendre". Les membres de l'équipage étant de Sainte-Anne du Saguenay, ils devaient être tous retournés chez eux à ce moment et les autres étaient sans doute à leur travail.

Voilà ce que jusqu'à ce jour nous avons recueilli sur l'histoire du *Pionnier*.

Victor Tremblay, p.d.

---

(1) Texte d'une causerie. (*Le Colon*, 10 mars 1938).
(2) Environ 90 pieds, selon le mécanicien Siméon Delisle.
(3) Appelé communément "Le Barbeau".
(4) M. Thomas-Xavier Cimon, notaire, 27 décembre 1953.
(5) En réalité, c'était le 8, selon le correspondant de *L'Electeur*, P.-H. Dumais.
(6) Mon père, consulté sur ce fait le 2 mai 1937.
(7) Thaddée Duchesne demeurait aussi à Saint-Gédéon.
(8) Xavier Côté, de Saint-Jérôme, 26 octobre 1937.

Histoire anecdotique

Un bedeau célèbre

Monseigneur Dominique Racine, alors qu'il était curé de Chicoutimi, eut pour bedeau un nommé Pierre Hervieux, un original, parait-il, qui n'avait pas son pareil. Personne ne pouvait le conduire. Quand fantaisie lui prenait de quitter l'ouvrage et de s'en aller, il partait et personne ne savait où le bonhomme était allé.

C'était surtout au temps de la tournée du bedeau (1) dans la paroisse que le père Hervieux prenait sa plus longue vacance. On rapporte que quand le temps de cette fameuse tournée était arrivé, il partait sans tambour ni trompette et sans dire quand il reviendrait. Il faut dire que cette tournée était une véritable fête et pour le bedeau et pour les gens des rangs. C'était avec un plaisir extrême qu'on voyait arriver le bonhomme, car il était gai compère, ayant toujours une bonne histoire de prête et des nouvelles fraiches tant qu'on en voulait, avec cela un goût très prononcé pour le petit coup. Vous savez que dans ce temps-là le petit coup ne manquait jamais dans une maison d'habitant bien réputé.

Aussi le père Hervieux s'en donnait-il. Il savait faire durer le temps de cette tournée. Jamais, il ne parvenait à parcourir un rang dans une seule journée. Il lui fallait arrêter à toutes les maisons, faire une bonne jasette et prendre un verre à la santé des gens de l'endroit. Parfois, il lui arrivait d'en prendre deux. Il ne fallait pas partir "rien que sur une jambe", comme disaient nos pères, et la brunante le prenait au beau milieu du rang. Alors, il fallait bien s'arrêter, dételer et coucher chez un ami. Le bonhomme n'était pas en peine. Tout le monde voulait le recevoir.

La nouvelle se répandait vite que le bedeau couchait chez un tel, et dans le temps de le dire la maison se remplissait. Les voisins accouraient, hommes, femmes et enfants, pour passer la veillée avec le bedeau, certains d'avoir du plaisir, car le père Hervieux savait amuser les gens. Il connaissait tout le monde de la paroisse; avait une histoire sur le compte de tout chacun et possédait même des secrets que seul monsieur le curé aurait dû savoir, mais qui lui étaient tombés dans l'oreille par accident. Il apportait de plus avec lui les dernières nouvelles du village et des alentours. La langue ne lui arrêtait pas. Bref, l'on s'amusait ferme avec le père Hervieux, surtout quand il y avait un petit coup à prendre.

A ce train-là, la tournée durait longtemps et jamais de bedeau à la sacristie. Quelqu'un lui demanda un jour: "Qui est-ce qui fait votre besogne à l'église quand vous n'y êtes pas? — Bah! répondit-il, ils s'arrangent comme ils peuvent. Je ne suis pas pour m'inquiéter pour si peu. Vous savez, on n'est pas bedeau des années durant sans se faire à tout. Moi, j'en ai vu de toutes les sortes dans ma carrière. Tenez! Il y a des habitants assez ménagers ici, lorsqu'ils perdent un enfant, pour que ça ne coûte pas trop cher pour le faire enterrer, ils viennent le porter durant la nuit sur ma galerie. — Qu'est-ce que vous faites alors de ce dépôt? — Bedame! je l'enterre, mais je vous passe un papier que je ne lui en mets pas épais sur le *caure*."

Le père Hervieux fut, parait-il, le seul patient du docteur Dubois à subir une intervention chirugicale pendant toute sa carrière médicale. On rapporte que le docteur lui enleva une grosse pierre sur la vessie. Ce dut être un événement d'une extrême importance dans le temps, puisque les vieux d'aujourd'hui (2) qui ont connu le père Hervieux, nous en parlent encore.

En outre, de son originalité le père Hervieux avait un vilain défaut. Il aimait passionnément le jus de la treille, et c'était loin de plaire à monsieur le curé. Aussi surveillait-il son bedeau d'un oeil vigilant, mais cela n'empêchait pas le bonhomme de lui jouer des tours.

On raconte qu'un jour, le bedeau sciait du bois en face de la sacristie lorsque survint l'un de ses amis, qui revenait du chantier, portant dans la poche de sa bougrine une grosse bouteille de rhum. "Bonjour Hervieux! On prendrait pas un petit queque'chose? J'ai dans ma poche de quoi qui gratte le gosier et réjouit le coeur, lui dit l'ami. — Pas de refus, mon vieux. Je te *cré* que j'en prends. Faisons attention au curé. Il ne peut pas sentir la boisson et me mène le charicari quand j'en prends. Viens par icite."

Nos deux copains s'introduisent dans la cave de la sacristie, et dans trois ou quatre lampées, la bouteille était au fond. Malheureusement pour le bonhomme, voilà-t-il pas qu'un compérage s'amène. Vite bedeau! Il faut aller chercher monsieur le curé et assister à la cérémonie du baptême. La figure toute bouffie, les yeux petits et la démarche incertaine, mon bonhomme faisait des efforts pour se tenir le corps raide. Il se tenait à une distance respectable de l'officiant et lui présentait du bout des doigts les objets nécessaires à la cérémonie. Le curé avait le nez fin et il s'aperçut vite que son bedeau avait encore une fois succombé à la tentation.

Lorsque les gens du compérage furent partis et les cloches sonnées, le bedeau revint à la sacristie. Monsieur le curé l'y attendait. "Tu as encore pris de la boisson malgré ma défense, lui dit-il. — Oui, monsieur le curé, mais cette fois je l'ai fait par charité. Si cet homme avait bu sa bouteille seul, il se serait soûler et aurait pu être une cause de scandale. Comme ça, il est parti content et puis moi , *j'sus ben*."

"Ecoute, mon ami, reprit le curé, moitié vexé moitié riant, je te pardonne ta trop grande charité, mais je te préviens ne recommence plus."

Percy Martin.

(1) Il faut savoir que dans ce temps-là le paiement du bedeau se faisait un peu à la manière de celui du curé: chaque famille lui donnait un demi-minot de blé ou l'équivalent et il venait lui-même recevoir son dû d'une maison à l'autre.

(2) Le reportage est de 1936.

Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.
Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.
I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans par l'abbé Michel Forgues.
Beaupré — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

SAINT-FRANCOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI (LA CATHÉDRALE)

1887

1383. - Le 20 septembre. — BEAULIEU, Adolphe, fils majeur de François Beaulieu (Ch. 20) et de feue Rebecca Verreault (Ch. 5) de Baie-Saint-Paul; marié à Marie LEPINE, fille mineure d'Edouard Lépine et d'Eliza Huot.

1384. - Le 27 septembre. — BRASSARD, Louis, fils majeur de feu Benjamin Brassard (Ch. 25) et de feue Domitilde Harvey (Ch. 39); marié à Marie TREMBLAY, fille mineure de feu Gilbert Tremblay (Ch. 236) et de feue Calixte Maltais (Ch. 12).

1385. - Le 27 septembre. — LALANCETTE, Henry, fils majeur de Venant Lalancette et de Pétronille Girard (Chicoutimi, 15-2-1858); marié à Joséphine BLACKBURN veuve de Thomas Riverin. (Chicoutimi, 5-2-1883).

1386. - Le 3 octobre. — BLACKBURN, Jean veuf de Marie Bilodeau, (Chicoutimi, 5-9-1871); marié à Dasilda RINGUETTE, fille majeure de Hilaire Ringuette et de Clémentine Tremblay (Chicoutimi, 29-8-1854).

1387. - Le 17 octobre. — MARTIN, Eugène, fils mineur de Luc Martin et de Rose-Délima Desgagné; (Grande-Baie, 31-1-1854); marié à Georgienne LAFRANCE, fille majeure de Clovis Lafrance et de Rose-Délima Tremblay (Chicoutimi, 12-9-1853).

1388. - Le 31 octobre. — PERRON, Pierre, fils majeur de feu Timothée Perron (Ch. 154) et d'Eléonore Duchesne (Ch. 84); marié à Célanire BRASSARD, fille mineure de Sévère Brassard (Ch. 28) et d'Henriette Coulombe (Ch. 9).

1389. — 14 novembre. — LAPOINTE, Norbert, fils majeur de Joseph Lapointe et de Marie Savard (Anse-Saint-Jean, 9-8-1864); marié à Arthémise BERGERON, fille mineure de Pierre Bergeron (Ch. 51) et de Fédora Bouchard (Ch. 150).

1390. — 21 novembre. — BERGERON, Roger, fils majeur de Pierre Bergeron (Ch. 81) et de Marguerite Martel (Ch. 16) de Saint-Dominique; marié à Marie-Louise BLUTEAU, fille mineure de feu Guillaume Bluteau et d'Arthémise Bouchard (Chicoutimi, 5-11-1867).

1391. — 21 novembre. — OUELLET, Alfred, veuf d'Elizabeth Lavoie (Saint-Jérôme de Métabetchouan, 29-7-1872) de Saint-Louis de la Pointe-aux-Trembles; marié à Marie BOUCHARD, fille majeure de feu Nil Bouchard (Ch. 473) et de feu Desanges Fortin (Ch. 34) de Saint-Urbain.

1392. — 27 décembre. — GAUTHIER dit LAROUCHE, Théitome, veuf d'Emérentienne Gaudreault (Laterrière, 24-1-1865) de Notre-Dame de Laterrière; marié à Catherine IMBEAULT, fille majeure de Télesphore Imbeault (Ch. 7) et d'Adèle Brassard (Ch. 17).

1888

1393. — 9 janvier. — HARVEY, Thomas, fils mineur de Protais Harvey (Ch. 116) et de Flavie Tremblay (Ch. 479); marié à Marie-Anne GAUTHIER dit LAROUCHE, fille mineure de Louis Gauthier dit Larouche et d'Emélie Pedneault (Chicoutimi, 2-3-1851).

1394. — 9 janvier. — PILOTE, Médéric, fils mineur de Michel Pilote (Ch. 42) et de Demerise Gauthier (Ch. Gonth. 73); marié à Marie GAGNON, fille majeure d'Alphonse Gagnon et de feu Célina Bergeron (Grande-Baie, 3-10-1854).

1395. — 9 janvier. — SIMARD, Charles, veuf de Marie Brassard (Bagotville, 8-5-1867) de Saint-Alphonse; marié à Philomène GAUDREAULT, veuve de Benoît Déchesne.

1396. — 9 janvier. — BERGERON, Gonzague, fils majeur de Firmin Bergeron (Ch. 40) et de Madeleine Côté (Ch. 25) de Saint-Alphonse; marié à Louise TREMBLAY, fille mineure d'Ambroise Tremblay et de feu Olympe Laberge (Chicoutimi, 8-8-1859).

1397. — 9 janvier. — MALTAIS, François, fils majeur de Jean Maltais (Ch. 32) et d'Emélie Brassard (Ch. 23); marié à Marie-Lumina VILLENEUVE, fille majeure de Bazile Villeneuve (Ch. 35) et de Marguerite Bouchard (Ch. 174). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

1398. — 16 janvier. — BARRETTE, Duncan-Etienne, fils majeur de Pierre Barrette et de Célina Savard (Chicoutimi, 15-11-1853); marié à Emélie BLACKBURN, fille majeure de Joseph Blackburn et d'Elizabeth Tremblay (Chicoutimi, 27-11-1860).

1399. — 16 janvier. — DEGAGNE, Jules, fils majeur de Joseph-Eloi Degagné (Ch. 46) et de Rose Bouchard (Ch. 72) des Eboulements; marié à Marie GAUTHIER, fille majeure de François Gauthier (Ch. Gonth. 77) et de Béatrice Girard (Ch. 44).

1400. — 23 janvier. — ST-ONGE, Jean, veuf de Marie Simard de Saint-Fulgence; marié à Marie BRISSON, fille majeure de Télesphore Brisson (Ch. 22) et d'Antoinette Dassylva (Ch. 5).

1401. — 23 janvier. — BOUCHARD, Elie, veuf d'Angélina Tremblay; marié à Georgina GAGNON, fille majeure de Vital Gagnon et de feu Adélaïde Girard.

1402. — 30 janvier. — TREMBLAY, Pierre, fils majeur de feu Jean Tremblay (Ch. 827) de feu Zoé Tremblay (Ch. 285) de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Anna MORIN, fille mineure de Gilbert Morin et de feu Marie Truchon (Chicoutimi, 25-1-1858).

1403. — 13 février. — LAVOIE, Maximien, fils majeur de Philéas Lavoie et de Suzanne Boulianne (Chicoutimi, 7-2-1860) de Saint-Fulgence; marié à Marie TRUCHON, fille majeure de Napoléon Truchon et de feu Arthémise Côté de Saint-Alexis (Grande-Baie, 20-6-1854).

1404. — 13 février. — DUFOUR, Adélard, fils majeur de Pierre Dufour et d'Eudoxie Boily; marié à Marie-Anne-Jeanne LAPOINTE, fille mineure d'Athanase Lapointe et d'Eléonore Ratté (Saint-Jérôme, Lac-Saint-Jean, 8-2-1869).

1405. — 13 février. — DUCHESNE, François, fils majeur d'Ephrem Duchesne et de Rachel Martel (Grande-Baie, 18-11-1856); marié à Marie-Anne-Alice LANGEVIN, fille mineure de Jean Langevin (Ch. 14) et de Geneviève Tremblay (Ch. 507).

1406. — 13 février. — SIMARD, Thomas, fils majeur de Ferdinand Simard (Ch. 242) et de feu Sophie Potvin (Ch. 19); marié à Léda DESCHESNE, fille mineure de Théophile Deschesne et de Demerise Martel (Hébertville, 7-7-1868).

1407. — 13 février. — BOUCHARD, Théophile, veuf de Célina Gauthier de Saint-Dominique (Jonquière, 26-1-1869); marié à Eléonore TREMBLAY, fille majeure de feu Polydore Tremblay (Ch. 556) et d'Honorine Lalancette (Ch. 5).

1408. — 13 février. — DESBIENS, Eugène, fils majeur de feu Emélien Desbiens (Ch. 69) et de Madeleine Perron (Ch. 70); marié à Marie-Virginie GAUTHIER dit LAROUCHE, fille majeure d'Hypolithe Gauthier dit Larouche (Ch. 73) et de feu Anastasie Renaud (Ch. 5) de Baie-Saint-Paul. Dispense du 3ième degré de consanguinité.

1409. — 9 avril. — TREMBLAY, Pierre, veuf d'Hermelle Tremblay de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Julie LEVESQUE, fille majeure de François Lévesque et d'Emérence Paradis (Chicoutimi, 28-8-1848).

1410. — 9 avril. — BELLEY, Eugène, fils majeur de Xavier Belley et de Lumina Gauthier dit Larouche; marié à Marie-Laure GAUTHIER, fille majeure de Théodule Gauthier (Ch. 74) et de Marcelline Lavoie (Ch. 62).

1411. — 9 avril. — LAFRANCE, Joseph, fils majeur de Clovis Lafrance et de Rosalie Tremblay; marié à Emélie MARTIN, fille mineure de Luc Martin et de Rose-Délima Desgagné (Grande-Baie, 31-1-1854).

1412. — 9 avril. — PILOTE, Octave, fils majeur de feu Hubert Pilote et de Marie-Rose-de-Lima Beauchamps dite Delarcher; marié à Marie-Martine TREMBLAY, fille mineure de Privat Tremblay et de Monique Fortin (Bagotville, 8-2-1859).

1413. — 17 avril. — LEVESQUE, Joseph, fils majeur d'Alphonse Lévesque et de Philomène Dufour (Chicoutimi, 13-8-1861); marié à Marie MURRAY, fille majeure de Germain Murray et de Marie Girard (Chicoutimi, 4-7-1865).

1414. — 7 mai. — LEMIEUX, Wilfrid, fils majeur d'Eulogie Lemieux et de Sophie Barrette (Chicoutimi, 19-1-1846); marié à Eliza DALLAIRE, fille mineure de Charles Dallaire et de Marguerite Duchesne (Chicoutimi, 4-5-1847).

1415. — 4 juin. — BELLEY, Ernest, fils majeur d'Abel Belley (Ch. 16) et de Suzanne Lavoie (Ch. 58); marié à Amanda LANGLAIS, fille mineure de feu Frédéric Langlais et de Marie-Louise Desmeules (Chicoutimi, 27-2-1865).

1416. — 16 juin. — PELLETIER, Joseph, avocat, fils majeur de Ferdinand Pelletier et d'Eugénie Langlois de Saint-Arsène; marié à Louise OUELLET, fille mineure de Juste Ouellet et d'Anne Guérin.

1417. — 25 juin. — CORNEAU, Georges, fils mineur de Romuald Corneau et d'Adèle Simoneau de Saint-Alphonse; marié à Célanire MARTIN, fille mineure de Luc Martin et de Rose-Delima Desgagné (Grande-Baie, 31-1-1854).

1418. — 25 juin. — LESPERANCE, Pierre, fils majeur de Michel Lespérance et d'Appoline Lavoie (Chicoutimi, 13-1-1863); marié à Emma TREMBLAY, fille mineure de Jovite Tremblay et de Marie-Anne Tremblay.

1419. — 23 juillet. — TREMBLAY, Elzéar, fils majeur d'Onésime Tremblay et de feu Marie-Rose Tremblay (Chicoutimi, 16-4-1860); marié à Marie-Louise GAUDREAULT, fille mineure de Joseph Gaudreault et d'Eléonore Simard (Chicoutimi, 17-2-1857).

1420. — 23 juillet. — LAROUCHE, Arthur, fils majeur de Robert Larouche (Ch. 47) et de feu Philomène Martel (Ch. 16); marié à Lydia GAGNON, fille majeure de feu Théophile Gagnon (Ch. 188) et d'Emélie Couturier (Ch. 6).

1421. — 23 juillet. — GAGNON, Armand, fils majeur de feu Théophile Gagnon (Ch. 188) et d'Emélie Couturier (Ch. 6); marié à Marie BOUCHARD, fille mineure d'Abel Bouchard et d'Angèle Fortin (Chicoutimi, 7-11-1854).

1422. — 25 juillet. — VEZINA, Paul-Louis-Napoléon, fils majeur de François Vézina et de Madeleine Simpsons; marié à Marie-Caroline-Aurore GUAY, fille majeure de François Guay et de Marie-Emélie Richard (Chicoutimi, 19-4-1858).

1423. — 30 juillet. — GIRARD, Robert, veuf de Virginie Tremblay (Chicoutimi, 5-5-1884); marié à Délima SAVARD, fille majeure de Théodule Savard (Ch. 83) et de Joséphine Tremblay (Ch. 274).

1424. — 31 juillet. — BARRETTE, Napoléon, veuf de Marie Gagnon (Chicoutimi, 15-8-1865); marié à Elizabeth L'ABBE, fille majeure de feu Honoré l'Abbé et de Marcelline Raymond.

1425. — 31 juillet. — BARRETTE, Flavien, fils majeur de Pierre Barrette et de Célina Savard (Chicoutimi, 15-11-1853); marié à Marie-Louise CARON, fille mineure de Paul Caron et de feu Marie Barrette de Brunswick, Maine (Chicoutimi, 16-1-1860).

1426. — 7 août. — BLACKBURN, Pierre, fils majeur de Pierre Blackburn et de Marie Simard de Laterrière (Laterrière, 4-8-1857); marié à Alexina BOUCHARD, fille majeure de Raphaël Bouchard et de feu Alexandrine Blackburn. (Chicoutimi, 5-1-1846). Dispense du 3ième au 3ième degré de consanguinité.

1427. — 14 août. — TREMBLAY, Guillaume, fils majeur d'Alexandre Tremblay et de feu Louise Savard (Chicoutimi, 19-7-1864); marié à Isabelle LAROUCHE, fille mineure de feu Auguste Larouche et de Marie-Louise Jean (Chicoutimi, 19-1-1864).

1428. — 14 août. — DUBE, Féréol, fils majeur de feu Luc Dubé et d'Emérence Potvin (Sainte-Anne de la Pocatière, 27-4-1830); marié à Marie GAUDREAULT, fille majeure de feu Richard Gaudreault (Ch. 52) et de Louise Tremblay (Ch. 340).

1429. — 20 août. — BERGERON, Edmond, fils mineur de Pierre Bergeron (Ch. 51) et Fédora Bouchard (Ch. 150); marié à Matvina GIRARD, fille mineure de Roger Girard et de Madeleine Fortin de Saint-Alexis (Grande-Baie, 7-1-1846).

1430. — 11 septembre. — HUDON dit BEAULIEU, Simon, fils majeur de Joachim Hudon dit Beaulieu et d'Eléonore Morin (Chicoutimi, 5-4-1853); marié à Louise MALTAIS, fille majeure de François Maltais et d'Alexandrienne Bergeron (Chicoutimi, 14-2-1860).

1431. — 25 septembre. — LALANCETTE, François, fils majeur d'Augustin Lalancette et de feu Léa Bouchard (Chicoutimi, 7-5-1860); marié à Marie-Emma LAROUCHE, fille mineure de feu Auguste Larouche et de Marie-Louise Jean (Chicoutimi, 19-1-1864).

1432. — 8 octobre. — DUFOUR, Augustin, fils majeur de feu Louis Dufour (Ch. 59) et de feu Eléonore Fortin (Ch. 95); marié à Marie TREMBLAY, fille majeure de Joseph Tremblay et d'Anastasie Gagnon de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 4-11-1850).

1433. — 15 octobre. — GILBERT, Joseph, fils majeur de Joseph Gilbert et de Léocadie Perron; marié à Marie-Laure GAUDREAULT, fille majeure d'Abel Gaudreault et de Georgina St-Jean dit Anctil (Chicoutimi, 24-4-1860).

1434. — 16 octobre. — GIRARD, Médéric, fils majeur de Zéphirin Girard et de Catherine Bouchard de Saint-Alphonse; marié à Exina POITRAS, fille mineure de feu Ambroise Poitras et de Mathilde Tremblay (Chicoutimi, 4-11-1850).

1435. — 30 octobre. — GAGNON, Georges-Edouard, fils majeur de Narcisse Gagnon et de Philomène Fecteau de Saint-Joseph de Lévis; marié à Marie-Adèle-Alice GUAY, fille majeure de François Guay et d'Emélie Richard (Chicoutimi, 19-4-1858).

1436. — 30 octobre. — COTE, Pierre, fils mineur de Flavien Côté et de Virginie Duperré (Rimouski, 26-4-1852); marié à Marie-Clara ROCHEFORT, fille mineure de feu Xavier Rochefort et de Valérie Michaud (Sainte-Anne de Chicoutimi, 4-3-1867).

1437. — 5 novembre. — BELANGER, Joseph, fils mineur de Zéphirin Bélanger (Ch. 27) et de Zoé Savard (Ch. 66); marié à Arthémise SASSEVILLE, veuve d'Odilon St-Hilaire.

1889

1438. — 14 janvier. — BRISSON, Thaddée, fils majeur de Télesphore Brisson (Ch. 22) et d'Antoinette Dassylva (Ch. 5); marié à Antonia BOUCHARD, fille mineure de feu Onésime Bouchard (Ch. 493) et d'Adélaïde Grenon (Ch. 17).

1439. — 18 février. — GAGNON, Joseph-Treflé, fils majeur d'Abel Gagnon (Ch. 297) et de Zoé Bouchard (Ch. 64) de Saint-Alphonse; marié à Marie-Zoé-Adélaïde VEZINA, fille majeure de Jean Vézina et d'Eléonore Laberge (Chicoutimi, 29-5-1848).

1440. — 18 février. — BOLDUC, Achille, fils mineur de Lin Bolduc (Ch. 29) et d'Adélaïde Guay (Ch. 15) de Saint-Alexis; marié à Marguerite VILLENEUVE, fille majeure de Joseph Villeneuve et de Célina Gagnon (Chicoutimi, 24-1-1854).

1441. — 18 février. — TREMBLAY, Jean, fils majeur d'Augustin Tremblay et de Marie Martel de Saint-Dominique (Chicoutimi, 31-1-1865); marié à Emélia BERGERON, fille mineure de Pierre Bergeron (Ch. 81) et de Madeleine Martel (Ch. 16). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

1442. — 19 février. — MERCIER, Xavier-Joseph-Ernest, fils majeur de Philibert Mercier et de Domitilde Fortin (Chicoutimi, 12-8-1861); marié à Adèle VEZINA, fille majeure de François Vézina et de feu Madeleine Simpson.

1443. — 26 février. — MAILLOUX, Réül, fils majeur de Louis Mailloux (Ch. 20) et de Marie Truchon (Ch. 7) de Baie-Saint-Paul; marié à Isabella FORTIN, fille mineure d'Elie Fortin et d'Adélaïde Savard (Chicoutimi, 10-1-1860).

1444. — 4 mars. — TREMBLAY, Xavier, veuf de Delphine Lavoie (Sainte-Anne de Chicoutimi, 3-10-1870); marié à Louise Desbiens, fille majeure d'Alexandre Desbiens et d'Emélienne Villeneuve (Chicoutimi, 9-10-1855).

1445. — 4 mars. — BOULIANNE, Alexandre, veuf d'Adélaïde Savard (Chicoutimi, 1-2-1859); marié à Joséphine BRISSON, fille majeure de Télesphore Brisson (Ch. 22) et d'Antoinette Dassylva (Ch. 5).

1446. — 4 mars. — FORTIER, Alphonse, fils majeur de Jean-Baptiste Fortier et de Marie Collard de Laterrière; marié à Délima HUDON dit BEAULIEU, fille majeure de Raphaël Hudon dit Beaulieu et d'Arthémise Bois (Chicoutimi, 18-8-1857).

1447. — 4 mars. — DESGAGNE, Armand, fils majeur d'Ulric Desgagné et de Marie Simard (Chicoutimi, 13-11-1865); marié à Marie SAVARD, fille majeure de Gédéon Savard (Ch. 71) et de feu Olympe Gaudreault (Ch. 31) (Eboulements, 19-8-1845).

1448. — 29 avril. — BLACKBURN, Thomas, fils majeur de Joseph Blackburn et de feu Constance Girard de Sainte-Anne de Chicoutimi; marié à Marie LEVESQUE, fille mineure d'Eusèbe Lévesque et de Marie Dufour (Chicoutimi, 10-1-1860).

1449. — 30 avril. — FORTIN, Hector, veuf d'Adélaïde Gagné (Chicoutimi, 18-7-1882); marié à Elmire GUERIN, fille majeure de Vital Guérin et de feu Adèle Gauthier de Deschambeault.

1450. — 27 mai. — TREMBLAY, Georges, fils majeur de Léandre Tremblay (Ch. 1042) et de feu Calixte Riverin (Ch. 4); marié à Marie-Ozite CLAVEAU, fille majeure de Melchiade Claveau et de Marie-Louise St-Onge (Chicoutimi, 4-10-1851).

1451. — 22 juin. — BELLEY, Louis-de Gonzague, avocat, fils majeur de Louis-de-Gonzague Belley et d'Elizabeth Gaudreault de Saint-Prime (Grande-Baie, 29-2-1848); marié à Marie-Gertrude-Lydia GUAY, fille mineure de feu Jean Guay (Ch. 50) et de Marie-Emélie Tremblay (Ch. 380).

1452. — 8 juillet. — DUBE, Louis, fils majeur de William Dubé et de Marie-Louise Gaudreault de Saint-Félicien (Grande-Baie, 19-5-1845); marié à Génope GILBERT, fille mineure de Gonzague Gilbert et de Marie Tremblay (Chicoutimi, 16-2-1863).

1453. — 8 juillet. — BERGERON, Louis, fils majeur d'Edouard Bergeron et de Célina Lavoie de Saint-Dominique (Chicoutimi, 3-3-1862); marié à Léda GAGNON, fille majeure de Thomas Gagnon (Ch. 182) et de Priscille Duchesne de Saint-Dominique (Ch. 18).

1454. — 9 juillet. — GAGNON, Napoléon, fils majeur de feu Achille Gagnon (Ch. 179) et d'Irène Girard (Ch. 59) de Saint-Dominique; marié à Marie-Louise CLAVEAU, fille majeure de Joseph Claveau (Ch. 19) et d'Elisabeth Lapointe dit Audet (Ch. 19).

1455. — 9 juillet. — GAUDREAULT, Adolphe, fils majeur d'Adolphe Gaudreault (Ch. 68) et d'Emélie Bilodeau (Ch. 17) de Sterling, Michigan, U.S.A.; marié à Marie-Louise BRASSARD, fille majeure de Théophile Brassard et de feu Phabée Pilote (Chicoutimi, 29-4-1862).

1456. — 15 juillet. — TREMBLAY, Charles, fils majeur de Thomas Tremblay (Ch. 750) et d'Henriette Laberge (Ch. 7); marié à Clara VILLENEUVE, fille mineure de Thomas Villeneuve et de Marie Bergeron (Chicoutimi, 6-2-1866). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

1457. — 22 juillet. — LEVESQUE, Pierre, fils majeur de François Lévesque et d'Emérence Paradis (Chicoutimi, 28-8-1848); marié à Léonide DESBIENS, fille mineure de Léandre Desbiens et de Marie Singelais (Laterrière, 12-9-1870).

1458. — 22 juillet. — LAROUCHE, Joseph, fils majeur de feu Jérôme Larouche et de feu Madeleine Brassard (Chicoutimi, 17-1-1854); marié à Marie-Zélia LAVOIE, fille mineure de feu Roger Lavoie (Ch. 188) et d'Adélaïde Gagnon (Ch. 216).

1459. — 23 juillet. — BERGERON, André, fils majeur d'Etienne Bergeron et de Marie Tremblay (Grande-Baie, 4-4-1864); marié à Marie-Osélie TREMBLAY, fille majeure de Thaddée Tremblay et de Philomène Gobeil (Bagotville, 21-1-1862).

1460. — 29 juillet. — GAGNON, Ferdinand, fils majeur de feu Théophile Gagnon (Ch. 188) et d'Emélie Couturier (Ch. 6); marié à Marie-Luce LAROUCHE, fille majeure de Robert Larouche (Ch. 47) et de feu Philomène Martel (Ch. 16).

1461. — 30 juillet. — BLACKBURN, Georges, fils majeur de Damase Blackburn et de Flavie Gagnon (Chicoutimi, 28-8-1851); marié à Marie-Anne-Cécile LAJOIE, fille mineure de Félix Lajoie (Ch. 14) et de Louise Bilodeau (Ch. 22).

1462. — 6 août. — SAVARD, Jean, fils majeur de Théodule Savard et de Séraphine Tremblay; marié à Victoria HARVEY, fille majeure d'Adolphe Harvey et de Marie Gauthier (Chicoutimi. 27-1-1863).

1463. — 12 août. — BELLEY, Méridée, fils majeur de Marc Belley et de Lumina Larouche; marié à Marie-Lumina-Léda RIVERIN, fille majeure de Jean Riverin et de Philomène Savard (Chicoutimi, 17-4-1855).

1464. — 26 août. — CORNEAU, Charles, fils majeur de Romuald Corneau et d'Adèle Simoneau de Saint-Alphonse; marié à Poméla BILODEAU, fille mineure de François Bilodeau et d'Elisabeth Gagné. (Chicoutimi, 9-4-1872).

1465. — 26 août. — ST-ONGE, Jean, fils majeur de feu Jean St-Onge et de feu Marie Simard de Saint-Fulgence; marié à Clara TRUCHON, fille mineure de feu Napoléon Truchon et de feu Arthémise Lévesque, de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 12-2-1854).

1466. — 27 août. — LABERGE, Georges, fils majeur de Pierre Laberge et d'Alexandrienne Tremblay (Chicoutimi, 6-7-1858); marié à Elmire VILLENEUVE, fille mineure de Thomas Villeneuve et de Marie Bergeron (Chicoutimi, 6-2-1866). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

1467. — 26 août. — SAVARD, Grégoire, fils majeur de Théodule Savard (Ch. 83) et de Séraphine Tremblay (Ch. 274); marié à Marie-Louise BOLDUC, fille majeure d'Hypolithe Bolduc et de Louise Bilodeau de Notre-Dame d'Hébertville (Grande-Baie, 14-2-1852).

1468. — 9 septembre. — DUVAL, Eméridié, fils majeur d'Hilaire Duval et de Marie Tremblay (Chicoutimi, 17-1-1854); marié à Aurore DUBE, fille mineure de William Dubé et de Marie-Louise Gaudreault (Grande-Baie, 19-5-1845).

UNI
POUR UN
MEILLEUR
SERVICE !

LAITERIE Chic
LA LAITERIE DE CHICOUTIMI
LIMITÉE
373, AVENUE STE-ANNE CHICOUTIMI

DIAMANT
LA COOPERATIVE AGRICOLE
DE CHICOUTIMI
BOULEVARD LAMARCHE CHICOUTIMI

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS
ENR.
Directeurs de Funérailles
Trois salons à votre service

AMBULANCE
543 - 3331
412 est, rue Jacques-Cartier - CHICOUTIMI

Fradette, Bergeron, Caïn,
Lamarre, Bouchard & Wells
AVOCATS ET PROCUREURS
110 EST, RACINE CHICOUTIMI
TEL.: 543-7757

Hommages de la
PHARMACIE
Marcel Desgagné
52 - 2e RUE PORT-ALFRED

Guy Tremblay
Distributeur de peinture
Tél.: 549-0466 CHICOUTIMI

Belzile, Paré, Girard & Munger
DENTISTES
397, Racine Est CHICOUTIMI

DeLamarre et l'Ermitage

Les Saguenéens, catholiques fervents, ont toujours aimé les pèlerinages, ces tournées pieuses, ces séjours aux lieux marqués par une particulière présence divine ou céleste. Comme l'Arche du Seigneur sous la tente de Silo, nos lieux de pèlerinages québécois ont quelque chose de mystérieux et d'eschatologique qui attire et enchante. C'est là que la Divinité, incommensurable, par son Verbe ou ses saints, révèle à ses fidèles choisis un peu de sa lumière, une lueur de sa sagesse, un avant-goût de ses extatiques consolations. Comme l'invisible maître d'un occulte pouvoir, d'une science ésotérique, il se plaît, de temps en temps, à communiquer à ses fidèles des secrets qui dilatent l'âme parce qu'ils la dépassent. Onésime et Marie-Claude avaient l'intuition des mystérieux pouvoirs de ces voyages au sein des sanctuaires vénérés. Ils les fréquentaient et aimaient, mais sur un plan plus modeste, plus humain: parce qu'ils rompaient avec la monotonie des jours, reposaient par la nouveauté des paysages et des figures. Ils avaient en outre un privilège précieux. Des profondeurs de ces lieux sacrés une voix solennelle s'élevait et tous les pèlerins avaient la sensation d'être en présence d'un nouveau saint Jean-Baptiste qui disait:–

Je suis la voix qui crie dans le désert:
Préparez le chemin du Seigneur,
Aplanissez ses sentiers.
Tout ravin sera comblé,
Toute colline ou montagne, abaissée;
Les passages tortueux seront rectifiés
Et les chemins raboteux nivelés,
Et tout homme verra le salut de Dieu!

Nos amis trouvaient merveilleuse cette ambiance des sanctuaires, cette atmosphère des lieux sanctifiés. Ils en éprouvaient une perfectionnement de leur foi, une fierté surnaturelle, car ils se voyaient les compagnons, les émules de tous les pèlerins de la terre qui, bravant froid et chaleur, famine et périls, parcouraient des distances illimitées pour satisfaire un dévotion qui n'avait d'égale que leur foi en un Dieu tout-puissant.

Un jour, ils décidèrent d'aller faire leurs dévotions à l'Ermitage Saint-Antoine. Tous les Saguenéens étaient heureux d'avoir à proximité un lieu saint capable de rivaliser avec les sanctuaires de Sainte-Anne-de-Beaupré, du Cap-de-la-Madeleine et même avec l'Oratoire de Saint-Joseph, grand patron de la province de Québec. Les curés de paroisses, les prédicateurs de retraites et les prêtres de passage, avec une unanimité touchante, vantaient l'ouverture de l'Ermitage marial et antonien, vrai duplicata du sanctuaire de Lourdes, signe d'une particulière attention de la Province. Onésime et Marie-Claude suivirent ce jour-là le cérémonial canonique des grands pèlerinages de la chrétienté. Offices rituels, processions, stations à la grotte et au reposoir, Scala sancta, chemin de

L'Ermitage, Lac-Bouchette — Photo LeMay.

croix, messe et sermons, se déroulèrent avec un calme et une piété communicative, contagieuse. Sur le soir, la marée montante des priants envahit la chapelle, silencieuse dans la pénombre, ombragée par les grands conifères, les peupliers, les cupuliféracées au tremblant feuillage. La voix aiguë des femmes, les basses chantantes masculines, les altos et soprani des jeunes faisaient évoluer hymnes et cantiques avec la grâce et les caprices des veloutes de l'encens et la fumée des cierges qui s'élevaient dans le sanctuaire, accroupi sur la montagne comme le gardien discipliné d'un Dieu bon mais juste à l'infini.

Les dévotions terminées, il se fait de naturelles détentes chez les priants et pèlerins de tous les âges, de toutes les conditions. Les uns vont converser avec les Pères, les autres acheter des objets de piété pour les absents; des vieilles connaissances se rencontrent et des amitiés se nouent ou se renforcent. Les amants de la nature, les artistes, les poètes visitent les lieux, scrutent les panoramas, se mirent dans les ondes aux feux changeants du crépuscule. Les autres, ceux qui ont des goûts historiques, géologiques et scientifiques, étudient les monuments, lisent les inscriptions, les notes historiques et chronologiques éparses, laissées ici et là à l'attention des curieux, à la distraction des rêveurs. Onésime et son épouse, déambulant lentement, arrivèrent au bas d'une roche énorme, mesurant huit pieds de long sur quatre d'épais et cinq de haut. Elle était de granit ferrugineux, tel que nos Laurentides en referment une quantité incalculable. Marie-Claude lut: Vingt mille livres, déménagées en 1914 par l'homme fort du Lac Bouchette. Sceptique, elle dit: "Onésime, cette foison a dépassé les bornes du réel, du possible. Il y a des limites à la force et à la crédulité! — Détrompe-toi, ma pauvre femme, reprit ce dernier en souriant. Voici l'histoire telle qu'elle m'a été racontée par deux témoins oculaires: monsieur l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, et l'oncle de Victor DeLamarre, l'abbé Elzéar DeLamarre.

La roche déplacée par Victor DeLamarre.

"Ce dernier rêvait d'ouvrir un centre de pèlerinage au Lac Bouchette, en cet endroit, duplicata, m'a-t-on assuré, du sanctuaire de Lourdes, en France. Seulement, il y avait un "mais": la roche que tu vois masquait totalement l'ouverture de l'enfoncement formant une grotte, comme dans les Hautes-Pyrénées. M. l'abbé DeLamarre, un prêtre d'une foi à toute épreuve mais sans le sou , s'en rapportait à la grâce de Dieu, à l'esprit du Seigneur pour l'établissement de son pèlerinage. Les jours passaient, le ciel était muet; ses prières semblaient infructueuses et la roche trônait toujours sur son site géologique. Un jour, il eut la visite de l'abbé Victor. Il lui fit part de son projet et de l'infranchissable barrière de la grotte, ajoutant: "J'ai trouvé, hier, à deux pas de là, une source d'eau vive, surgissant de terre, comme à Lourdes.

Mais, il y a la roche, pire qu'un dolmen, qu'un menhir païen." L'abbé Tremblay, tenace comme tous ceux de sa race et qui toujours s'est plu à faire reculer les limites du possible, souriant avec mystère, dit: "Faudrait en parler à Victor!" Le futur fondateur eut alors comme une illumination. "Oui, dit-il, si nous allions le voir..." Ils y allèrent. Ce dernier, honoré et fier de donner un coup de main ou de force à son oncle, au clergé, au futur centre marial, se rendit sans retard sur le lieu, pour voir la pierre! Comme un spécialiste en minéralogie, il se mit à examiner la masse granitique, la géologie du terrain, l'endroit où l'énorme bloc devrait reposer, puis se tournant vers le clergé, il dit: "Oui, il y aurait moyen de dégager l'orifice de la grotte si Dame Roche voulait bien se montrer gracieuse, en se laissant déplacer un peu."

Les prêtres se regardèrent, soucieux, un peu déprimés. Ils se dirent l'un à l'autre: "On le sait, c'est là tout le problème. Mais comment décider Dame Roche à vider les lieux?"... Victor, s'amusant de la déception cléricale, ajouta, confiant: "Avec les Dames il faut des manières, du doigté, de la délicatesse; si je réussissais à la persuader?" Ils se contentèrent de le regarder attentivement. Ils savaient que même DeLamarre, le Samson canadien, ne pouvait remplacer une grue mécanique. Durant ce temps, lui s'était mis à tourner, à tourner autour de la gigantesque matrone minéralogique. Pour faire diversion, l'abbé Elzéar dit à son compagnon, à l'oreille: "Regardez, Victor lui parle; il semble vouloir l'amadouer ou la distraire pour un éventuel déplacement." L'abbé Tremblay sourit, énigmatique. Heureux, fier comme un croisé victorieux, Victor vint trouver son clergé, disant: "La Dame s'est laissée convaincre. Elle a cédé son millénaire emplacement à la Vierge; elle fut compréhensive." C'est ce qui est arrivé.--"

La statue de Saint-Michel, portée par DeLamarre.

"Mais, dit Marie-Claude, cette statue de Saint-Michel, qui l'a placé sur ce roc pyramidal, haut de quinze pieds?-- J'ai entendu dire que c'est Victor, dit Onésime.-- Mytbeou légende, je n'y crois pas", répliqua sa femme. -- Tu as tort, pour une fois, ma chère, dit l'homme avec un brin de malice; les choses, cette fois, se sont passées normalement: plus de Saint-Antoine, plus de compréhension minéralogique; Victor a tout simplement porté l'Archange dans son enveloppe de calcaire, le prenant là où la messagerie de la société Delwaide & Goffin l'avait posé, pour le hisser en haut, afin que tous le voient, foudroyant le dragon infernal. De grandeur naturelle, le Saint-Michel que tu vois pèse neuf cents livres. Normalement, pour le hisser là où il est, des hommes ordinaires eussent employé grue, palans, passerelle avec rouleaux. Car entre le roc qui lui sert de piedestal et l'autre où il était, il y a un vide de deux pieds de large sur, bien entendu quinze de profondeur. Mais Saint-Michel avait affaire au clergé et à Victor. Par un ecclésial esprit d'économie Victor apporta des madriers épais et solides qu'il placa dans l'espace vide. Il grimpa ensuite sur les madriers et prit respectueusement un Saint-Michel docile et le déposa avec déférence et respect là où tu le vois. C'est simple comme ça quand on est fort...

"Vois-tu cette pierre de douze mille livres? D'après l'abbé DeLamarre, elle constituait une nuisance de première grandeur, étant sur l'emplacement de la future chapelle. Saint-Antoine ne pouvait tolérer la promiscuité d'un apparent menhir, souvenir compromettant des antiques monuments mégalithiques. Le clergé, en butte à ce grave problème, fit encore une fois appel aux muscles et à la bonhomie de Victor. Arrivé sur les lieux, il prit son temps, tout son temps, comme un artiste, comme un expert, un technicien, un entrepreneur travaillant à contrat ouvert, au pourcentage des dépenses. Il oeuvra ainsi durant deux longues heures. Quand il eut déplacé d'une quinzaine de pieds l'hypothétique monument païen, ce dernier avait l'attitude prostrée d'un récent converti après des siècles de paganisme. Les abbés Tremblay et DeLamarre trouvaient alors à la pierre majestueuse des allures d'icône centenaire. Prudent, le clergé s'était assuré du témoignage de Henri Gaudreault, Lac Bouchette, pour garantir l'authenticité du fait. Comme toujours Victor avait travaillé sans but lucratif."

Ce soir, au retour, au clair de lune, Onésime, obsédé par les prouesses de DeLamarre, soliloquant, dit: "S'il fallait écrire tout ce que ce diable d'homme a fait et fait encore, il faudrait un bouquin de la taille d'un missel et encore en plusieurs tomes. --Pourquoi? dit Marie-Claude, qui avait saisi les paroles. --Parce que, répliqua Onésime, Victor est un fantaisiste, un imaginatif, un impulsif qui varie ses tours et ses trucs à l'infini. Il serait donc oiseux de les raconter tous, car il faut toujours en revenir à la base: une force musculaire "dépareillée", capable, je le crois, de rivaliser avec celle du Samson biblique. Tiens, écoute, Monsieur l'abbé Victor Tremblay m'a tout récemment raconté un petit fait inédit, très intéressant. Son frère Antoine en a été témoin. En 1922, Cabana devait donner à l'Auditorium de Québec, une exhibition de la force herculéenne; il fit ce que font la majorité des hommes forts et des lutteurs: ils lancent des défis à tort et à travers aux samsons de tout âge et de toute couleur, aux mastodontes de tous les peuples, aux matamores des deux hémisphères. C'est de la publicité, de la frime, rien de plus. J'ai vu un lutteur de deux cents livres à peine se faisant fort de casser en deux et d'envoyer à l'hôpital l'un de ses congénères de trois cent cinquante livres. Personne n'est dupe de cette propagande, de cette course aux gros sous, aux belles piastres! Toujours est-il que Cabana défia carrément DeLamarre, le traitant d'enfant d'école, d'adolescent, poids plume, et s'offrant à lui donner une leçon en plein public. Lorsque le Monsieur de Montréal vint pour sortir, son automobile était coincée par le plus hétéroclite et le plus capricieux assemblage de véhicules jamais vu. Les témoins s'amusaient de la déconvenue de l'Homme fort, impuissant devant l'inertie, la lourdeur, la pesanteur des mécaniques qui pressaient, emprisonnaient la sienne. Soudain un petit homme du commun, terni par le soleil, sortit des rangs. Il regarda, comprit. Puis silencieusement, par la seule force de ses bras et de ses jarrets, se mit en train de déplacer toute la ferraille nuisance. Après avoir fait le vide jusqu'à la ruelle, il fit signe à Cabana d'avancer. Estomaqué, ce dernier, demanda: "Mais qui est cet homme? --C'est DeLamarre", répondirent en choeur les hommes amusés du bon tour. Cabana, muet, le regarda s'éloigner. Il partit, mais il ne fut plus jamais question de défi à DeLamarre.

Le président-fondateur de la Société Historique du Saguenay, prêtre d'un sérieux et d'une bonne foi absolus, m'a raconté une quantité de faits, dont il a été témoin, de la part de DeLamarre, ajoutant: "Ceux qui nient sont toujours les absents, les retardataires, comme Saint-Thomas; souvent leur incrédulité est doublée de faiblesse physique, d'incapacité congénitale qui les fait s'imaginer que tout le monde est construit à leur image et ressemblance." Dans cet ordre d'idée, il m'a assuré avoir été témoin obligé des expériences de Victor avec le cheval et le poteau, avec le pont, l'automobile, les masses de peuple, soulevés et maintenus des dizaines de secondes par ce dernier avant exhibitions publiques. L'abbé, était alors LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY. Souriant, il disait: "Le scepticisme de plusieurs est excusable." Il ajoutait: "Il n'est pas nécessaire de croire en DeLamarre pour être sauvé. S'il n'y avait que cette sorte d'incroyants, nous pourrions nous en accommoder facilement, car certains de ses tours sont si extraordinaires, si pratiquement incroyables, qu'il faut les avoir vus pour y croire. Nous, du Saguenay, il ne faut pas nous enorgueillir plus qu'il ne faut. Nous croyons parce que nous avons vu." (x)

W.-Hidola Girard

(x) Extrait d'un ouvrage en voie de publication

Nos rivières aux Rats

Beaucoup de cours d'eau pourraient être dénommer "aux rats", car ceux-ci abondent en plusieurs rivières et ruisseaux. Le nom a été attribué à ceux où les rats sont plus visiblement caractéristiques par leur nombre ou leur industrie.

Deux rivières aux Rats figurent dans la géographie du Saguenay. Chicoutimi a l'honneur de posséder celle qui est apparue la première dans l'histoire. Il en est fait mention dans le registre des missions à la date du 13 juin 1673. C'est un petit cours d'eau qui n'a que 7 milles de longueur. Il prend sa source par deux branches sur les lots 16 et 17 des rangs 7 et 8 du canton Chicoutimi et reçoit trois petits affluents du côté est. Alimenté, jadis, par toutes les eaux de son bassin naturel, il était une rivière; l'égouttement des terrains dans toutes les directions l'a réduit à l'état de ruisseau, mais il a gardé son titre de rivière. Une série de cascades fait descendre les eaux du plateau à la partie basse de la ville de Chicoutimi où son cours est maintenant, depuis 1929, caché dans un tunnel jusqu'à son embouchure.

C'est cette dernière partie qui lui a valu le nom de "rivière aux Rats", parce que les rats musqués y étaient en surabondance.

Son embouchure a été le premier port de mer de Chicoutimi. On y a de bonne heure aménagé un quai du côté est. La construction du premier pont à la rue Racine limita à cet endroit la pénétration des vaisseaux.

La rivière aux Rats fournit la force motrice à une usine de bois de fuseau établie en 1890 par William Warren, là où passe le chemin de fer. Il en eut même une seconde construite par Honoré Petit, ce qui amena la première à cesser d'opérer. Un peu plus haut que l'usine Warren, la chute actionnait un moulin à carder la laine. Sur le bord de l'estuaire près de la rue Racine, Johnny Guay avait un magasin et Hippolyte Pedneault sa maison et sa boutique de forge.

La rivière aux Rats de Chicoutimi, d'après la carte de la rivière Saguenay par N. Bellin, 1744.

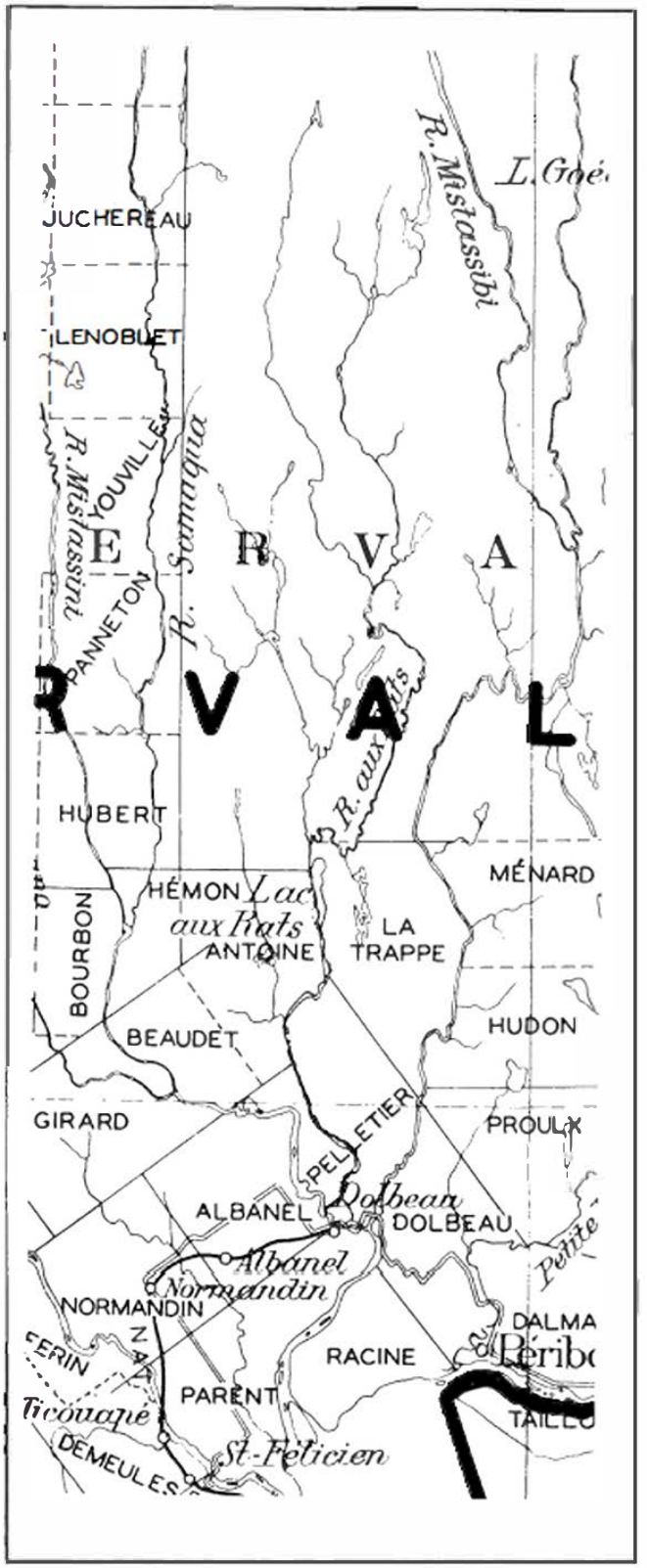

La rivière aux Rats du Lac-Saint-Jean, d'après la carte du Québec, 1946.

Un mine fut découverte vers 1898 dans le lit de la rivière aux Rats au chemin Saint-Paul par Wilfrid Tremblay dit "le Gros Frill". Les témoignages affirment que "il y avait des diamants qui coupaient la vitre, des pierres de diverses couleurs: des noires, des blanches et des jaunes luisantes. Le rapport du gouvernement était qu'elle était riche en or et en argent." Cette mine fit beaucoup parler mais ne connut que des ébauches d'exploitation.

Sur la carte de Bellin, 1744, le nom du cours d'eau est "Rivière du Rat musqué".

La seconde rivière aux Rats est un affluent de la rivière Mistassini. Le Dictionnaire des Rivières et Lacs 1925, en donne la description suivante: "Tributaire de la rivière Mistassini, dans la région du Lac Saint-Jean. Il traverse tout le canton Pelletier et possède trois chutes d'une hauteur respective de 30, 40 et 60 pieds. Ses rives sont unies, bien boisées et composées d'un sol riche et facile à exploiter. Il reçoit les eaux de deux tributaires, dont l'un, la rivière au Foin, commencement du 8ème mille. Sur les 50 derniers milles, d'après l'arpenteur C.-E. Lemoine (1893), la rivière se rétrécit et le sol plus marécageux devient impropre à la culture. La largeur moyenne de la rivière, sur plusieurs milles, est de trois chaines."

Cette rivière prend source au 50e degré de latitude et coule en direction générale nord-sud en un cours sinueux de 85 milles. Elle commence en deux branches, la Grande du côté est et la Petite, longues d'environ 35 milles et se réunissent vers 49°30', la première alimentée par plusieurs lacs, la seconde chargée de nombreux petits affluents et se terminant par une suite de huit rapides. A environ 25 milles en bas de la réunion de ses branches la rivière reçoit du côté ouest les eaux de la rivière Perdrix Blanche et forme ensuite, par un élargissement de son lit, le lac aux Rats. Plus au sud, arrive du côté ouest la rivière au Foin. Son bassin hydrographique est assez étroit et ne dépasse pas 1,200 milles carrés.

Lajoie, Gagnon & Associés

ASSURANCES GENERALES

31, OUEST RACINE CHICOUTIMI

gf gagnon FRERES

De père en fils...

Georges - Henri Perron, Ing. P.
Fernand Perron, L. Sc. C.
André Perron, Ing. P.

J. Euclide Perron
LIMITEE

..constructeurs au Saguenay depuis plus de 30 ans.

CHICOUTIMI

SAGUENAY DRY

Toujours le même,
toujours ce frais goût
de revenez-y

EMBOUTEILLE PAR
LIQUEURS SAGUENAY Ltée

Saguenay Dry
Ginger Ale

Hommages de

La Librairie Régionale, Inc.

Rue Racine,
PLACE DU SAGUENAY
Chicoutimi

543-3672
549-7135

Au Saguenay qui construit . . .

LAURENT LAPOINTE LTÉE

546 EST, BOUL. LAMARCHE, C.P. 400, CHICOUTIMI, P.Q. - TEL.: 543-3391 TELEX - 011-36133

. . . fournit les meilleurs matériaux

50 ans de l'Alcan chez nous

La présente année marque le cinquantenaire de l'industrie de l'aluminium au Saguenay et de la ville d'Arvida, qu'elle a fait naître et vivre. En cette circonstance il convient de rappeler, ne fût-ce que sommairement quelques faits de leur histoire.

C'est au printemps de 1925 que l'Aluminium Company of Canada, attirée au Saguenay par la proximité de pouvoirs hydroélectriques puissants, indispensables pour la fonte du minerai, et par la qualité de la main-d'oeuvre ouvrière, acquit un terrain qui lui convenait, à proximité de la chute à Caron, entre les villes de Chicoutimi et de Jonquière et à mi-distance entre les deux carrières de minerai qu'elle devait utiliser: la bauxite de Guyane et du Tenessee et la criolite du Groenland. En même temps elle conclut une convention avec la compagnie Duke-Price, propriétaire du pouvoir hydraulique de l'Isle-Maligne, pour la fourniture de l'énergie électrique et dont elle acquit peu après le contrôle. Elle s'assura en plus l'utilisation du port de la baie des Habas à Port-Alfred.

Les travaux de construction de l'usine commencèrent au cours de l'été. Le 29 septembre la messe fut célébrée pour la première fois, dans un des campements des travailleurs. Ce fut ainsi jusqu'à Noël de 1927, et ensuite pendant douze mois dans le soubassement des bureaux de la Compagnie. C'est le 25 décembre de 1928 qu'on commença à célébrer les offices religieux dans l'église dédiée à Sainte Thérèse de Lisieux, patronage suggéré le 29 avril 1927 par l'abbé Joseph Lévesque, desservant et ensuite curé jusqu'à sa mort, en janvier 1962 (soit pendant 36 ans).

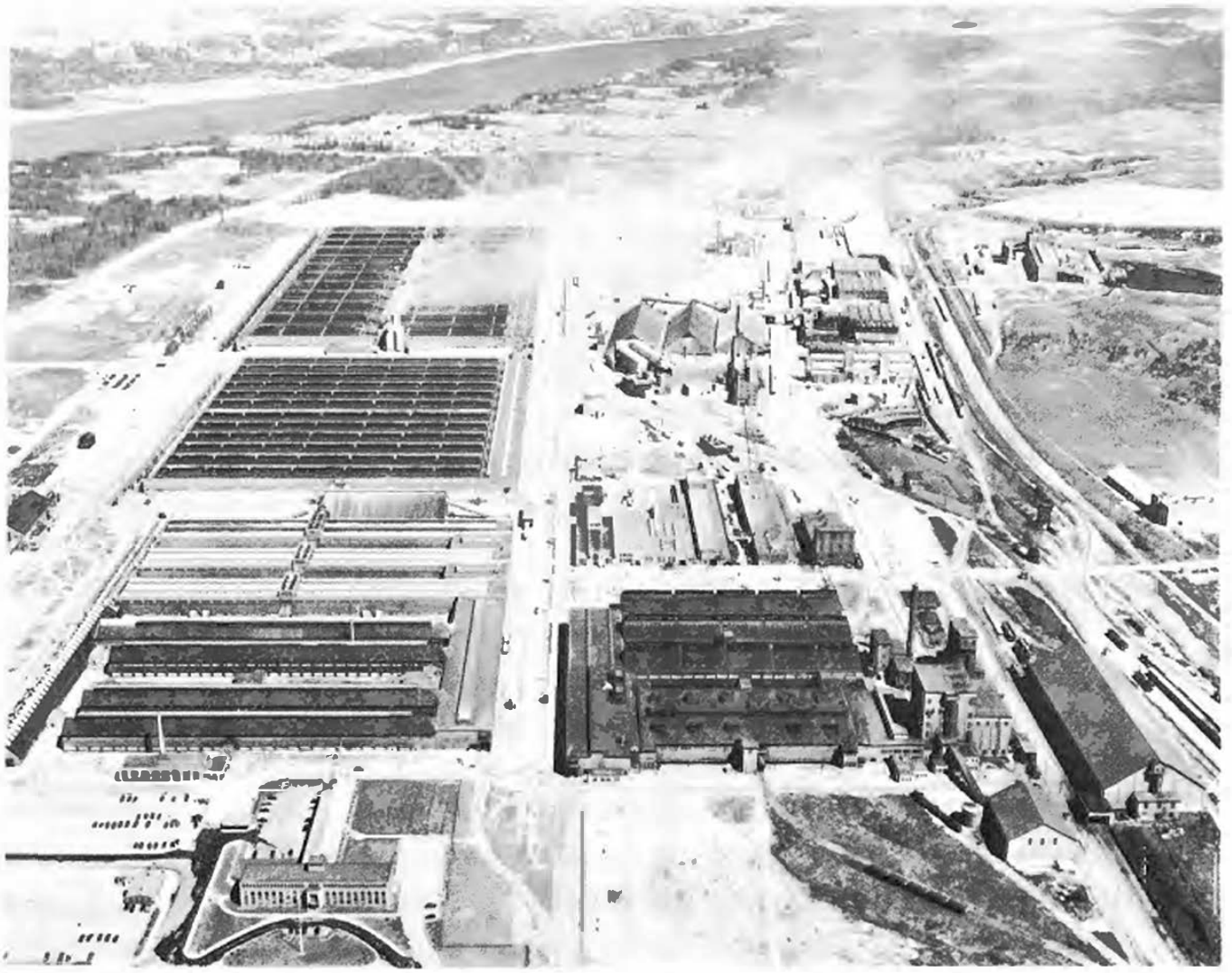

Les usines d'Arvida.

Le 24 mars 1926, une charte érigeait la localité en cité sous le nom d'*Arvida*, mot formé par trois syllabes empruntés aux nom et prénoms du président du Conseil d'administration de la Compagnie, *A*rthur *V*ining *Da*vis.

Près de l'usine, l'Aluminium Company of Canada, qui a voulu plus tard s'appeler *Alcan* par un semblable procédé, construisit un certain nombre de maisons pour loger son personnel et pour accommoder les familles de leurs ouvriers qui voudraient demeurer sur les lieux. Ces familles étaient locataires; avec les années elles purent devenir propriétaires et d'autres purent acquérir des terrains et construire eux-mêmes leurs maisons.

La production industrielle commença le 19 juillet 1926. Elle consistait à réduire les minerais pour en faire des lingots de métal brut.

En septembre de la même année fut ouverte la première école, sous la direction de la demoiselle Juliette Tremblay avec 50 élèves; une deuxième institutrice venait la rejoindre en novembre et une troisième en janvier 1927. En cette année les religieuses du Bon-Conseil vinrent ouvrir une académie pour les filles et une école ménagère. Les Frères de l'Instruction chrétienne complétèrent le personnel scolaire en prenant charge de l'école des garçons en septembre 1936.

On n'avait prévu un développement rapide et considérable de l'industrie et de la population d'Arvida; il fallut au début y aller lentement et prudemment, en raison des problèmes affectant l'industrie et le commerce de l'aluminium dans l'univers à cette époque, et cette situation se prolongea durant plusieurs années, ce qui retarda le développement normal d'Arvida, heureusement repris à partir de 1937. De 1040 à 1050 il fut "phénoménal", déclarait le directeur des usines en 1962.
teur des usines en 1962.

La ville d'Arvida.

La marche de l'activité de l'Alcan est caractérisée par un progrès constant et une adaptation de plus en plus réelle à son pays d'adoption. Son usine d'Arvida est devenue la plus considérable du genre dans l'univers et elle en a amélioré sans cesse le fonctionnement, tant au point de vue de la technique du travail que de celui du confort des travailleurs et celui du rendement. En 1943, elle a construit une seconde usine à l'Isle-Maligne, dans le district du Lac-Saint-Jean.

De plus, après avoir pris le contrôle de la firme Saguenay Power, elle a réalisé le développement des plus puissants pouvoirs hydrauliques de la région: Chute-à-Caron et Shipsbaw sur la rivière Saguenay, Chute-à-la-Savane, Chute-du-Diable et Chute-des-Passes sur la Péribonka, mettant ainsi à la disposition des besoins plus de 2,300,000 forces (h.p.). Quant à la population d'Arvida, elle est aujourd'hui de 19,833 habitants.

Ayant à son emploi plusieurs milliers d'hommes — un peu plus de 1,000 à l'Isle-Maligne, à Arvida actuellement 6,800 (et jusqu'à 10,000 pendant la guerre mondiale de 1939-1945) — la compagnie a dû plus d'une fois affronter des problèmes d'ordre syndical très épineux, spécialement la grève de 1941, mais on a toujours abouti à des solutions acceptées.

On doit aussi signaler les efforts qu'elle a faits pour faire d'Arvida une ville modèle et pour s'adapter aux conditions de la région, spécialement, très tôt comme on l'a vu, dans le domaine religieux, où elle compte quatre paroisses, à part les services des diverses dénominations autres, et aussi, bien que tardivement, par l'admission de gens de la région dans des postes d'officiers et par l'emploi de la langue française sur place et chez sa filiale la Compagnie Electrique du Saguenay maintenant comprise dans le groupement Pouvoir et Energie. Une semblable évolution s'est produite dans le domaine municipal; elle prend fin cette année même où son indépendance est annulée par la fusion de la ville avec deux de ses voisines.

Ce bref aperçu suffit, croyons-nous, pour donner une connaissance sommaire de cinquante années de l'Alcan au pays du Saguenay.

Victor Tremblay.

lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE

Angle Morin et Racine
Chicoutimi

Avec les hommages de

J. R. THÉBERGE Ltée

ENTREPRENEURS GENERAUX

596 ouest, rue Price CHICOUTIMI

1925 1975

un demi-siècle de progrès

1925 L'Alcan entreprend la construction de ses usines à Arvida. Quelques mois plus tard, la première tonne d'aluminium est coulée et expédiée vers l'étranger. C'est le début d'une nouvelle ère de progrès pour la région et pour le pays. Une nouvelle industrie d'exportation.

1975 Après un demi-siècle d'activités, les usines d'électrolyse d'Arvida sont toujours le plus grand centre de production d'aluminium de première fusion du monde. Un demi-siècle de croissance et de progrès, fruit du labeur et du dynamisme des gens de chez nous. Un demi-siècle dont nous pouvons tous être fiers.

Société d'électrolyse et de chimie Alcan, Ltée

ALCAN

Hommage de la Compagnie Price

Edifice de la Compagnie Price à Chicoutimi, janvier 1955 — Photo BLM.

LES MAGASINS
CONTINENTAL
LTÉE

une entreprise de chez-nous opérant des magasins de variétés dans 3 PROVINCES du CANADA

NORMANDIN
DOLBEAU
ST-FELICIEN
ALMA
FORESTVILLE
ROBERVAL
CHICOUTIMI
ST-JÉRÔME
KÉNOGAMI
BAGOTVILLE
QUÉBEC
SHAWINIGAN
QUÉBEC
VICTORIAVILLE
BUCKINGHAM
MONTRÉAL
DRUMMONDVILLE
ONTARIO
HAWKESBURY
WATERLOO
U.S.A.
STE-ANNE DES MONTS
GASPÉ
MATANE
MONT-JOLI
BONAVENTURE
NEW RICHMOND
CHANDLER
PASBEBIAC
CARLETON
CARAQUET
SHIPPAGA
BATHURST
CAMPBELLTON
DALHOUSIE
TRACADIE
NOUVEAU-BRUNSWICK
RICHIBUCTO
GRAND FALLS
SHEDIAC

(LES VILLES OÙ IL Y A UN MAGASIN CONTINENTAL SONT INDIQUÉES SUR LA CARTE)